

388 w6 *

VILLE DE LILLE
PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2001.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur le Maire - Mesdames et Messieurs, nous allons ouvrir notre séance du Conseil Municipal et je demande à Monsieur Bouziane DELGRANGE de bien vouloir procéder à l'appel.

(Monsieur DELGRANGE procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, MM. BERNARD, BIENVENU, BROCHEN, BURIE, BUTSTRAEN, CACHEUX, CALONNE, Mmes CAPON, COOLZAET, MM. COURTIN, CUCHEVAL, Mmes DANGRÉAUX, DA SILVA, DAVAL, DAVIDT, MM. DEBIEVE, DECOCQ, DEGREVE, DELGRANGE, DEMAILLE, de SAINTIGNON, DURAND, DURIEZ, Mme ESCANDE, MM. FACQ, FALISE, Mme FILLEUL, MM. FLORENCE, FREMAUX, Mmes GEORGET, HENAUT, MM. KANNER, LENGLET, LESERRE, Mme MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, MORTREUX, MUTEZ, PARGNEAUX, PETITE, PEUZIN, RENAR, RICHIR, ROMAN, ROUGERIE, Mme ROUGÉRIE, MM. SABRE, SENAME, SINAGRA, Mme STANIEC, MM. SULMAN, VAILLANT, Mme WARDAVOIR.

Excusés : MM. BARBAROSSA, BESSON, BOINE, Mmes BRUNET, BUFFIN (pouvoir), CHARLES, MM. DEROSIER, HUTIN, LABBEE (pouvoir), Mme MATTIGHELLO, MM. PATOU, SAVOYE (pouvoir), SELLANI.

Monsieur le Maire - Je vous remercie.

J'ouvre la réunion du Conseil Municipal.

Chemise n°1

Rapporteur : Monsieur le Maire.

01/1 - Séance du 11 décembre 2000 - Procès-verbal.

01/2 - Séance du 18 décembre 2000 - Procès-verbal.

Le premier dossier concerne les procès-verbaux des séances des 11 et 18 décembre 2000.

Y a-t-il des observations ?

Il n'y en a pas. Ils sont donc adoptés.

Chacun le sait, c'est ma dernière réunion du Conseil Municipal. Je souhaite que ce soit un Conseil Municipal ordinaire, même si j'ai quelques mots rapides à vous dire à la fin.

Je veux saluer tous ceux qui sont ici, les membres du Conseil Municipal, bien entendu, la presse qui est toujours avec nous, saluer les membres des Conseils de Quartiers qui participent à toutes nos réunions du Conseil Municipal et saluer les Lillois et les Lilloises qui nous font l'honneur et le plaisir d'être avec nous puisque nous avons toujours une forte participation du public.

Alors, aujourd'hui, c'est une réunion ordinaire, peut-être quand même un peu extraordinaire car il y a des choses qui marquent cette dernière réunion.

.../...

Mon épouse Gilberte est présente et participe à cette réunion. Je la remercie d'ailleurs publiquement pour avoir tenu son rôle quand il le fallait avec moi dans toutes les fonctions d'épouse du Maire de Lille et notamment dans toutes les manifestations.

Je la remercie de sa présence symbolique ce soir.

(applaudissements)

Je n'ai pas de carnet ce soir mais j'ai une communication à vous faire. Elle s'inscrit dans le déroulement de ce Conseil Municipal.

Cela fait quelque temps que je ne vous ai pas parlé d'Euralille. De plus, il y a manifestement une reprise, reprise nationale mais aussi lilloise. Beaucoup me pressent en me disant qu'il manque des bureaux, qu'il manque des logements. Je me dois de répondre à ces observations.

Vous savez quelle est mon ambition pour Lille, la métropole européenne, bref, tout ce que nous avons fait ensemble. Chacun sait bien que tout ce qui a été fait, en particulier cette turbine tertiaire, c'était pour donner des ressources supplémentaires pour pouvoir satisfaire les demandes sociales et pour donner de l'emploi, mais avec une pensée particulière pour ceux qui, à Lille, vivent dans des conditions encore difficiles.

Nous connaissons tous les questions que l'on peut se poser sur ce plan-là mais je tiens simplement à rappeler que depuis le jour où j'ai été élu Maire, cela a quand même commencé bien avant, je n'ai pas connu –sauf ces dernières années avec le Gouvernement Jospin et avec toi, Martine-, une période de croissance. Cela a été une période extrêmement difficile par une sorte de déprime internationale qui s'est abattue sur le monde. Cette déprime était aussi évidemment européenne, nationale et naturellement lilloise, et il a fallu en tenir compte. Une grave crise de l'emploi et le développement du chômage.

Tout cela a été notre préoccupation constante. Cette crise a aggravé la situation de ceux qui étaient les plus faibles, cela a marqué un certain nombre de quartiers, je pense en particulier au quartier du Sud mais pas seulement.

Pour y faire face, nous avons redoublé d'efforts sur le plan social, dans un élan de solidarité, de générosité et de fraternité, qui est la marque de la Ville de Lille depuis toujours.

J'ai pensé –c'est peut-être là l'originalité de mon action- que la meilleure façon d'être au service de ceux qui étaient en difficultés était encore de relancer l'économie, de faire en sorte que notre ville redevienne prospère et qu'elle connaisse la croissance. Car, la croissance, ce sont des emplois, et Euralille et les différentes constructions que nous avons réalisées ont donné ces emplois.

Et puis, c'était aussi nous donner les moyens budgétaires nous permettant de dépenser pour la ville, de dépenser pour ceux qui sont les plus déshérités et d'assurer ainsi un cercle vertueux qui consiste à avoir des moyens supplémentaires pour une ville à propos de laquelle tout le monde parle de métamorphose.

Il est maintenant entré dans l'esprit des gens, avec la presse, avec tous les médias, avec vous-mêmes, que Lille a connu une métamorphose tout à fait exceptionnelle. C'est le cercle vertueux de ceux qui veulent créer des richesses. C'est cela qui était absolument indispensable pour soulager les gens dans la difficulté.

.../...

Cela a véritablement été la ligne de conduite de mon action durant mon mandat.

Je voudrais donc faire cette communication sur l'évolution des projets d'Euralille et faire le point de la situation actuelle.

A l'occasion de ce dernier Conseil Municipal du mandat, j'ai souhaité vous donner quelques informations récentes sur l'évolution des projets d'Euralille qui concerneront au premier chef la nouvelle municipalité.

L'avancement de la commercialisation sur Euralille tout d'abord.

433 000 m2 de droits à construire sont aujourd'hui commercialisés sur Euralille, soit 60% du programme total d'Euralille I et d'Euralille II.

Les ventes les plus marquantes de ces dernières semaines ont été :

- la vente définitive en septembre dernier des droits à construire de bureaux sur Saint-Maurice, -sur l'autre rive, comme on a l'habitude de le dire-, 12 000 m2 auxquels s'ajouteront 5 000 m2 supplémentaires au mois de mai prochain.

Tous ces bureaux dont les chantiers ont commencé sont aujourd'hui pré-commercialisés auprès d'entreprises de la métropole et des investisseurs et seront livrés en 2002.

- vente définitive intervenue le 9 février dernier des droits à construire -enfin- de l'hôtel 4 étoiles situé sur le boulevard de Leeds face à la gare Lille Europe. Il s'agira d'un hôtel de 120 chambres géré sous la marque Holiday Inn ou peut-être Crown Plaza. Les travaux démarreront dans les deux mois et il sera totalement achevé avant la fin de l'année 2002.

Donc, Lille aura enfin, après la construction de plusieurs hôtels, son hôtel 4 étoiles indispensable pour la montée et l'attractivité de cette ville.

- sur Euralille II qui vient d'entrer en phase opérationnelle, un protocole de vente a été signé le 19 décembre dernier avec la Région. Il concerne 50 000m2 de droits à construire, cédés pour la réalisation du siège de la Région Nord/Pas-de-Calais. Le permis de construire vient d'être déposé, les travaux démarreront au cours de cette année pour une livraison début 2004.

Je me permets de dire, pour ceux qui font des comptes, que dans l'avancée de la commercialisation, dans l'avancée des mètres carrés de bureaux et de logements, il faut tenir compte de la libération des propres locaux de la Région. Elle utilise en surfaces l'équivalent de trois tours qui, lorsque le siège de la Région sera construit, seront par conséquent disponibles sur le marché lillois.

Or, l'équivalent de trois tours, c'est beaucoup, il est important d'en tenir compte, de façon à pouvoir ordonnancer les futures constructions à Lille, de bureaux et de logements, pour qu'on ne tombe pas d'une forte demande actuelle à une difficulté de placer ces bureaux et ces logements. On a connu cette situation et j'espère que c'est une époque révolue et que le prochain Maire ne connaîtra pas les affres de cette situation difficile, liée d'ailleurs à la situation économique d'ensemble.

D'autres ventes significatives sont prévues au cours des prochaines semaines, avec en particulier la vente définitive des droits à construire de l'espace international d'affaires et d'un programme de bureaux, 12 000m2 au total, en complément de l'hôtel 4 étoiles.

.../...

Les travaux démarreront au cours de ce semestre et les immeubles seront livrés avant la fin de l'année 2002. C'est un immeuble qui se trouvera parallèlement à la gare Lille Europe.

C'est donc l'espace international d'affaires souhaité par la Chambre de Commerce et d'Industrie mais aussi par l'Agence de Développement et d'Urbanisme qui travaille avec la Communauté Urbaine et également par d'autres associations comme l'APIM qui sont en liaison directe avec la Communauté Urbaine.

La signature d'un compromis de vente pour la réalisation de 4 200m² de bureaux sur le parking actuel de la S.E.M. Euralille, à côté de la caserne Souham, et à proximité immédiate du site prévu pour accueillir, si cela se fait, -je ne peux pas faire d'annonce sur ce plan-, l'antenne du Musée Beaubourg. En tout cas, si cette opération n'est pas réalisée, ne vous inquiétez pas, on pourra toujours trouver d'autres chantiers, d'autres expositions, donc une autre utilisation dans le cadre de Lille, capitale européenne de la culture en 2004. Je pense que ce sera un lieu privilégié dans ce contexte.

Je vous informe d'ailleurs qu'en conséquence directe de cette opération, le siège de la S.E.M. Euralille, compte tenu de l'évolution du marché, qu'elle occupait depuis sa création sera prochainement transféré pour permettre la libération de cette emprise qui deviendra disponible. Il appartiendra au prochain Conseil Municipal et singulièrement au prochain Maire de faire des propositions sur ce plan-là.

La société Euralille s'installera sur un plateau situé au 18ème étage de la Tour du Crédit Lyonnais. Il est normal que la société Euralille soit dans ses meubles.

Les locaux ainsi récupérés, rachetés par la Ville, seront affectés à la Police Municipale afin de renforcer la sécurité dans ce secteur de la ville très fréquenté et de permettre une rationalisation du fonctionnement des agents du stationnement payant. Tout cela en liaison avec l'agencement nouveau de la Place des Buisses et le formidable mouvement de passage des piétons qui vont de Lille Flandre à Lille Europe Euralille.

Enfin, il est prévu de signer dans les prochaines semaines une promesse de vente pour la réalisation de 19 000m² de bureaux et d'un hôtel 3 étoiles d'une centaine de chambres sur le boulevard de Turin, au pied des tours Crédit Lyonnais et Lille Europe. C'est le programme dit de la Cité de l'Europe.

Avec la commercialisation de ce dernier programme, on pourra considérer que l'ensemble du noyau central d'Euralille est commercialisé.

Euralille vient aussi d'organiser une consultation de promoteurs et d'architectes pour l'attribution des tous derniers lots de logements restant sur Saint-Maurice, là où il y avait le manège des "3 D".

7 promoteurs associés et 7 architectes de renom ont répondu à cette consultation, ce qui est le signe évident que Euralille est ainsi plébiscité comme quartier d'habitation.

Les nouvelles orientations du projet ont précisément pour objectif d'améliorer le cadre de vie.

Au total, compte tenu des ventes effectuées au cours des douze derniers mois et des ventes programmées à très court terme, 76 000m² de bureaux, ce qui représente plus que la totalité des bureaux actuellement existants sur Euralille, 12 000m² d'hôtels et 40 000m² de logements, soit environ 600 nouveaux logements, seront livrés sur Euralille entre 2002 et 2004.

.../...

C'est par conséquent une accélération de la réussite d'Euralille, une progression de son extension et de sa croissance, avec la même exigence de qualité architecturale que celle qui caractérise le projet depuis dix ans qu'il est lancé.

D'ici à 2004, on va connaître une accélération qu'on n'avait jamais connue et qui est la marque d'un environnement économique favorable mais aussi de la logique de ce projet, de son attractivité et donc de l'attractivité de la ville qui est grande pour attirer ceux qui veulent s'installer dans ce périmètre.

Les retombées économiques d'Euralille.

Cela est très important, on ne bâtit pas uniquement pour le plaisir de réaliser des mètres carrés, mais pour apporter une solution constructive à l'emploi. Il y a ceux qui disent « l'emploi, l'emploi ... » Je connais cela, cela fait 20 ans ... Et il y a ceux qui disent aussi « l'emploi, l'emploi », mais qui participent activement pour créer des emplois.

6 000 emplois sont actuellement recensés dans le périmètre d'Euralille, principalement dans les secteurs des banques, des assurances, des télécommunications, du conseil et de l'informatique.

Au total, 15 000 à 20 000 emplois sont prévus sur le site à l'horizon 2010.

Le chiffre d'affaires du centre commercial d'Euralille qui accueille 14 millions de visiteurs par an est en forte progression.

Lille Grand Palais a reçu plus de 1 million de visiteurs en 2000.

Les retombées fiscales d'Euralille pour la Communauté Urbaine et la Ville de Lille sont globalement estimées à 42 M.F. pour l'année 1999. Ces recettes vont évidemment croître avec la montée en puissance de l'opération.

Les principaux chantiers en cours de réalisation sur Euralille.

Des grues en nombre commencent à nouveau à animer le ciel d'Euralille, avec la réalisation du programme immobilier mentionné ci-dessus.

Parallèlement, des aménagements importants sont en cours ou programmés dans les toutes prochaines semaines pour :

- améliorer l'accessibilité des gares Lille Flandre et Lille Europe,
- l'accès à la gare Lille Europe par les escalators est entré en service la semaine dernière,
- les bassins seront remis en service et mis en lumière avant l'été,
- le chantier de la passerelle Lille Flandre a démarré la semaine dernière et sera terminé en décembre prochain, passerelle qui va permettre d'aller d'Euralille à la gare de Lille Flandre,
- la place des Buisses sera totalement aménagée à l'automne prochain,
- achever le Parc Matisse : plusieurs centaines d'arbres seront plantées pour partie en février-mars aux abords de la gare de Lille Europe. Martine AUBRY et Bernard ROMAN ont établi une coopération active entre la Communauté Urbaine et la Ville de Lille et je les en remercie.

.../...

Actuellement, le Parc Matisse, c'est vrai, n'est pas dans sa forme définitive, il manque des arbustes, il manque des arbres, mais il faut bien laisser le temps pour que les végétaux poussent. A Lille, cela ne va pas plus vite qu'à la campagne.

A l'automne prochain, le Parc Matisse aura pris son aspect quasi définitif, avec la mise en place de luminaires, de bacs et de pyramides à escalader pour les enfants.

En bordure du parc, le boulevard Carnot est maintenant éclairé la nuit, les travaux d'aménagement sont pratiquement terminés.

Aménagement aussi du nouveau quartier Saint-Maurice.

Une grande attention est portée à l'environnement et au cadre de vie du nouveau quartier Saint-Maurice qui accueillera 17 000 m² de bureaux et 500 logements en 2002/2003.

Un nouveau jardin public et une place seront aménagés en 2002 lorsque les chantiers en cours des programmes immobiliers auront bien avancé.

Relier le cœur d'Euralille à Lille Grand Palais et au futur siège de la Région.

La transformation du boulevard Hoover-Dubuisson en boulevard urbain est aujourd'hui bien avancée avec la réalisation d'une bande cyclable, d'un cheminement piéton et la plantation d'arbres. En avril prochain ces aménagements seront complétés par des travaux portant sur la liaison entre le boulevard de Turin, le Parvis de Rotterdam, la gare de Lille Europe et le boulevard urbain.

A la fin de cette année, la gare Lille Europe bénéficiera d'une véritable place, le Parvis de Rotterdam, d'une dépose minute, très demandée par les Lillois et les Lilloises, avec une station de taxis réaménagée pour améliorer le confort des voyageurs.

On pourra alors envisager l'ouverture d'une nouvelle entrée du centre commercial d'Euralille sur le boulevard urbain.

Ainsi, Euralille va connaître un regain de chantiers d'immeubles mais aussi d'espaces publics et d'amélioration du cadre de vie puisque l'ensemble de l'aspect environnemental du site sera achevé dans les prochains mois.

Ces opérations confirment l'accélération du développement d'Euralille et donc de la ville à l'aube du nouveau millénaire.

Je suis très heureux que cette dernière communication que je fais à ma ville porte justement sur cet aspect de croissance, de rayonnement qui s'accélère. C'est aussi la marque d'une coopération entre la Ville et la Communauté Urbaine puisque beaucoup des opérations dont je vous ai parlé sont à la fois sous la responsabilité de la Ville, de la Communauté Urbaine et naturellement d'Euralille.

J'en ai terminé avec cette communication et nous pouvons prendre les rapports.

01/3 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

Il n'y a pas de remarques particulières. Le dossier est adopté.

.../...

Chemise n°1 bis

Rapporteur : Monsieur le Maire,
en l'absence de Monsieur DEROSIER
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

01/102 - Commune Associée d'Hellemmes - Entretien des espaces verts, squares Victor Hugo, Chanzy (de l'Internationale), Boulevard de Lezennes - Marché.

Ce dossier ne suscite pas d'observations. Il est adopté.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur DURAND,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

01/4 - Commune Associée de Lomme - Acquisition de l'immeuble sis à Lomme - 8 et 10, rue Saint Vincent de Paul.

01/5 - Commune Associée de Lomme - Avances sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2001.

01/6 - Commune Associée de Lomme - Ecole municipale de musique et de danse - Création d'un emploi permanent à temps complet en percussion et d'un emploi à temps non complet en accordéon.

01/7 - Commune Associée de Lomme - Marché de fournitures - Disques compacts.

01/8 - Commune Associée de Lomme - Marché de fournitures - Documents audiovisuels.

01/9 - Commune Associée de Lomme - Contrat de Ville - Programme 2001.

01/10 - Commune Associée de Lomme - Participation financière de la Commune au Comité d'Aide aux Projets Autonomes.

01/11 - Commune Associée de Lomme - Fonds "autonomie initiative des jeunes dans les quartiers".

01/12 - Commune Associée de Lomme - Opérations Ville Vie - Vacances et Loisirs des Jeunes dans le Nord 2001.

01/13 - Commune Associée de Lomme - Avance sur la subvention au Centre Communal d'Action Sociale Lommois.

01/14 - Commune Associée de Lomme - Désignation de l'équipe lauréate du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un stade à Lomme.

01/15 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché n° 98/13 - Restauration collective municipale.

Monsieur, le Maire

Il n'y a pas d'observations. Les dossiers sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés (l'Intergroupe "pour une nouvelle démocratie municipale" s'abstenant).

.../...

Nous abordons les rapports de Monsieur ROMAN et je lui donne la parole pour nous les présenter.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

01/16 - Budget Primitif 2001 - Débat d'Orientation Budgétaire.

Merci, Monsieur le Maire.

Dans les dossiers, il y a quelques délibérations qui susciteront une demande d'intervention de la part de l'Opposition mais j'y reviendrai en répondant à cette question.

Je voudrais m'attarder quelques minutes sur le Débat d'Orientation Budgétaire.

Vous le savez, ce Débat d'Orientation Budgétaire nous est imposé par la loi dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Il est vrai que nous avons hésité sur la date à laquelle nous devons voter le budget. Ou bien nous élaborons ce budget avant les échéances municipales ou bien nous reportons le vote du budget dans un délai certes très court puisque nous devons le voter avant le 15 avril, après les élections municipales.

Nous avons pensé avec Pierre MAUROY et avec Martine AUBRY, au sein de la Majorité municipale, qu'il était plus sain de laisser à la nouvelle équipe le soin de décider du programme d'action et du rythme du programme d'action qu'elle proposerait aux Lillois.

Cela étant dit, il était de la même manière nécessaire que les Lillois sachent, avant les élections municipales, par le biais du Débat d'Orientation Budgétaire, quelles étaient les perspectives de la Majorité, si elle était reconduite à l'occasion des élections municipales, en terme de fiscalité.

C'est donc le sens de ce Débat d'Orientation Budgétaire que nous avons voulu avant les échéances municipales et qui se poursuivra après celles-ci par le vote du budget.

Il est évident que ces orientations sont définies aujourd'hui par une Majorité municipale qui, d'ores et déjà, a choisi de s'y conformer si les résultats des prochaines échéances lui sont favorables. Elles pourront tout aussi naturellement dans le cas contraire être amendées voire fondamentalement modifiées par une nouvelle délibération.

Le Débat d'Orientation Budgétaire, c'est l'occasion d'évoquer les deux éléments du tableau dans lequel est élaboré le budget municipal.

Ces deux éléments tiennent, d'une part, à l'environnement législatif et réglementaire qui pèse sur les ressources de la ville et, d'autre part, à côté de cet environnement externe, qui ne dépend pas de nous, à l'environnement interne, c'est-à-dire aux conditions de gestion du budget municipal.

Je voudrais donc dire rapidement quelques mots sur l'environnement externe puis sur les aspects liés à la gestion municipale proprement dite.

.../...

En ce qui concerne l'environnement externe, je crois qu'il est nécessaire de préciser, puisque les dotations de l'Etat constituent une part importante du budget des communes et plus particulièrement du budget de la Ville de Lille, que nous avons l'assurance aujourd'hui, au titre des décisions qui ont déjà été prises soit dans la loi de finances pour 2001, soit dans les décisions arrêtées de manière réglementaire, nous avons l'assurance que les dotations de l'Etat évolueront à un rythme au moins égal à l'inflation en 2001 et, pour les plus importantes de ces ressources, supérieur à l'inflation.

C'est le cas pour la Dotation Globale de Fonctionnement qui est la recette la plus importante de la Ville en matière de dotations. Elle était de 248 M.F. pour la ville de Lille en 2000, de 25,8 M.F. pour la ville de Lomme en 2000. Naturellement, ces deux dotations s'ajoutent l'une à l'autre et ne font plus qu'une. Elles seront augmentées, d'après les calculs qui sont en notre possession aujourd'hui, de 2,4% en 2001.

La Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle, qui est une variable d'ajustement au niveau national, est garantie au niveau de son évolution au coût de l'inflation pour la ville de Lille, comme elle l'est pour toutes les villes qui perçoivent la Dotation de Solidarité Urbaine. Celle-ci, malgré la hausse très importante, très significative des années précédentes, continuera à augmenter à un rythme moins important mais en tout cas au niveau de l'inflation en 2001.

Enfin, la substitution, Madame la Ministre, de la Couverture Maladie Universelle au contingent d'aide sociale. Vous n'êtes pas sans ignorer qu'avant que l'Etat, par la mise en place de la C.M.U., ne couvre le droit à la santé pour tous les Français les plus défavorisés, c'était au Département qu'il revenait, par l'aide médicale gratuite, de le financer. Et, pour ce faire, le Département sollicitait les communes qui payaient un contingent d'aide sociale au Département.

Il se trouve que la mise en place de la Couverture Maladie Universelle au niveau du territoire national, mais plus particulièrement au niveau de la ville de Lille, puisque c'est d'elle dont nous parlons aujourd'hui, a permis de couvrir plus largement le risque lié à la santé pour les personnes les plus démunies. Mais alors que nous payions auparavant en contingent d'aide sociale au Département un peu plus de 60 M.F., la part de participation de la Ville de Lille par le biais d'un prélèvement sur la Dotation Globale de Fonctionnement s'élève à environ 52 M.F., ce qui signifie –je le dis en rendant hommage à votre action, Madame AUBRY- que non seulement la couverture du risque de santé est plus forte, plus prégnante aujourd'hui, mais qu'en plus les finances des collectivités locales sont moins sollicitées qu'elles ne l'étaient hier, un peu plus de 8 M.F. d'économies pour la Ville de Lille.

Si on examine, toujours dans ce domaine lié à l'Etat, les évolutions fiscales. Chaque année, les bases de la fiscalité locale sont réestimées au niveau national par ce qu'on appelle le coefficient de majoration forfaitaire des bases fiscales. Il a été fixé à 1% par le Parlement.

Donc, la valeur locative de tous les logements des Lillois est réestimée mécaniquement de 1%. Cela est vrai pour la taxe d'habitation, pour la taxe foncière, qu'elle porte sur les logements ou sur les surfaces commerciales ou d'activités.

Enfin, nous ne devons pas oublier, toujours en parlant des contraintes extérieures, que 2001 sera la dernière année de structure fiscale à quatre ressources pour la ville :

- taxe professionnelle
- taxe d'habitation
- taxe foncière

.../...

- et foncier non bâti

puisque, à partir du 1er janvier 2002, la taxe professionnelle ira, d'une manière exclusive, à la Communauté Urbaine et la Ville de Lille récupérera la taxe d'habitation qui était auparavant payée par les Lillois à l'établissement public communautaire.

En ayant tout cela à l'esprit, il est essentiel de regarder précisément quelle est la situation budgétaire de la Ville, ce que j'appelais tout à l'heure l'environnement interne de la Ville de Lille.

D'abord, M. le Maire, peut-être en guise de bilan, j'ai le souvenir d'un certain nombre d'années où nous évoquions le budget au Conseil Municipal et où les uns et les autres brandissaient telle ou telle enquête, tel ou tel chiffre publié par des revues nationales pour fustiger la place de Lille dans le classement des villes endettées ou des villes dont les ratios n'étaient pas excellents.

Je voudrais simplement citer une étude dont personne ne pourra contester le sérieux et l'exhaustivité et qui a été réalisée par DEXIA, Crédit Local de France, sur la gestion dans la décennie 1990/2000 de toutes les grandes villes de France.

La Ville de Lille a réussi pendant ces dix dernières années à relever parallèlement trois défis.

Le premier défi, et c'était une politique volontariste que nous avons voulue, c'est celui d'avoir eu, parmi toutes ces villes de plus de 100 000 habitants, toutes intégrées à une communauté urbaine, la politique d'investissement la plus ambitieuse.

Nous avons, durant cette décennie, investi 1 560 F/habitant/an contre 1 190 F/habitant/an pour les villes de taille identique. Un écart de 31%.

Nous avons investi à Lille par tête d'habitant 31% de plus que la moyenne de toutes les villes de plus de 100 000 habitants en France.

Le deuxième défi, nous avons su, durant cette période, maîtriser, mieux que la moyenne de toutes ces villes, nos dépenses ordinaires de gestion, notamment en matière de personnel et en matière de fluides, c'est-à-dire deux des postes les plus importants qui pèsent sur la gestion des collectivités locales, avec un ratio de personnel par rapport à notre budget de fonctionnement qui est resté au même niveau, voire qui a quelque peu baissé pendant la période, nous sommes aux alentours d'un peu plus de 40% de notre budget de fonctionnement sur les dépenses de personnel, et une capacité de gérer nos fluides qui est passée par des politiques volontaristes de maîtrise notamment des coûts de l'énergie. Et, de ce point de vue, nous avons réussi à relever ce deuxième défi.

Le troisième défi, qui est forcément lié au premier, c'est que nous avons bénéficié d'un dynamisme significatif des gains de richesses fiscales puisque, sur la période, le produit intérieur brut de la Ville de Lille, ce qu'on pourrait appeler le P.N.B. lillois, c'est-à-dire la richesse fiscale sur laquelle se calcule la taxe professionnelle, l'emploi créé, l'investissement qui est réalisé par les entreprises, a augmenté en moyenne à Lille dans les dix dernières années de 3,7% par an alors que dans l'ensemble des autres villes, il n'a augmenté que de 2,9%, et si vous prenez la moyenne française, nous sommes aux alentours de 1,5% sur l'ensemble du territoire.

1,5% sur l'ensemble du territoire malgré la croissance retrouvée depuis 1997, 2,9% dans l'ensemble des grandes villes françaises et 3,7% pour Lille, par an, depuis dix ans.

.../...

C'est-à-dire une évolution supérieure de 16% à Lille à ce qui s'est passé dans l'ensemble des villes françaises.

Ces éléments ne présentent un intérêt que si nous sommes capables, à la fois, de les traduire dans notre politique budgétaire et de les projeter dans l'avenir. Et c'est là que ces trois défis doivent être mis en regard des perspectives d'évolution, notamment sur 2001.

Car, en 2001, que constate-t-on ?

Qu'est-on capable de constater dès aujourd'hui et que nous aurons naturellement à confirmer à l'occasion du vote du budget ?

La première chose que nous avons à constater, puisque c'est la dernière année où nous aurons une taxe professionnelle à la Ville de Lille, les années suivantes, je vous l'ai dit, ce sera au niveau de la Communauté Urbaine, nous allons sans doute cette année battre le record de l'évolution des bases fiscales de la taxe professionnelle, de l'enrichissement naturel de la Ville de Lille en terme d'emploi et d'investissement puisque les estimations qui nous sont communiquées aujourd'hui par les services fiscaux qui calculent cette base sont aux alentours de 4%.

Un taux de croissance de l'économie lilloise qui est au moins de 4% en 2001, c'est une garantie, à taux d'effort constant en terme de fiscalité, d'une ressource complémentaire pour la Ville de Lille qui se chiffre à une vingtaine de millions de francs. Ce n'est pas rien.

D'autre part, ce gain de richesse nette fiscale qui se retrouve au niveau économique se retrouve aussi au niveau de l'habitation puisque, à Lille, non seulement on crée de l'emploi, on investit dans l'économie mais il y a aussi un certain nombre de logements nouveaux qui se construisent, un certain nombre de résidences qui se rénovent et qui voient donc leur valeur fiscale prendre de l'importance. Les services fiscaux évaluent cette évolution en 2001 à 3%.

Donc, à taux de fiscalité égal, si nous ne touchons pas au taux de fiscalité en 2001, le produit fiscal, sans rien toucher, serait de 3% supplémentaires, 4% à vrai dire sur la taxe d'habitation et le foncier en tenant compte de la loi de finances et de 4% au moins pour la taxe professionnelle.

Et le secret est là, au moins partiellement.

Si on parvient à mener des politiques nouvelles et si, parallèlement, nous arrivons aujourd'hui à nous engager auprès des Lillois à continuer à baisser la fiscalité, c'est parce que nous pouvons avoir des ressources supplémentaires tout en baissant la fiscalité, parce que l'assiette s'est enrichie puisqu'il y a plus d'emplois, plus d'entreprises, plus de logements et que, avec une pression fiscale sur chacun qui est moins forte, on arrive à avoir un produit fiscal pour tous qui est plus important.

C'est le premier élément. Et il y en a un deuxième que je veux évoquer, c'est notre gestion interne et notamment un problème dont on a beaucoup entendu parler pendant quelques années ici au niveau de la Ville, devant lequel un certain nombre d'incrédulités se sont manifestées lorsque nous avons pris l'engagement, en 1995, après avoir fait de grands investissements dans la ville de Lille, de baisser la pression fiscale, de baisser la pression de la dette pour les Lillois.

Il y avait de l'incrédulité, il y a aujourd'hui les chiffres. Les chiffres, je vais vous les donner.

.../...

En 1996, après l'ensemble des gros investissements que nous avons faits à Lille -est-il utile de les rappeler ? Le Palais des Beaux-Arts, Lille Grand Palais, l'Université de Droit dans le quartier de Moulins, les investissements périphériques à Euralille, l'ensemble des équipements de quartiers qui ont été construits durant les dix dernières années- nous étions à une dette qui avoisinait les 10 000 F par Lillois.

Le capital qui était dû par la Ville aux banquiers était de 10 000 F par habitant.

La moyenne était à l'époque aux alentours de 7 000 F/habitant en France. Nous étions donc largement au-dessus.

Cette moyenne en France est aujourd'hui de 7 070 F/habitant. Eh bien, à Lille, n'en déplaise aux incrédules, nous sommes aujourd'hui à une dette par habitant qui est largement inférieure à la moyenne nationale puisque la dette par habitant de la Ville de Lille, alors qu'elle était de près de 10 000 F/habitant en 1996, est aujourd'hui de 6 045 F.

Et il n'y a pas de secret. Lorsque la dette est moins importante, le remboursement de l'emprunt, chaque année, est naturellement moins important. Et lorsqu'on a plus de ressources parce qu'il y a de l'enrichissement et qu'on dépense moins pour rembourser sa dette chaque année, effectivement, on dégage des marges de manœuvre.

Ces marges de manœuvre nous permettent d'envisager, dans les années qui viennent, de poursuivre la politique de désendettement et de baisse de la fiscalité de la Ville de Lille. Elles nous permettent d'envisager un certain nombre de priorités, tant en investissement qu'en fonctionnement, sur lesquelles je ne reviendrai pas ici car ce sont des débats qui appartiennent au débat électoral qui a lieu aujourd'hui.

Et elles nous permettent de dire clairement aux Lillois que nous poursuivrons la politique de maintien en état, d'amélioration du patrimoine sur l'ensemble de la ville, de qualité de la vie et de l'environnement dans l'ensemble de la ville, de préparation des perspectives de l'année européenne de la culture en 2004, et de maîtrise des coûts de gestion en ce qui concerne notre budget de fonctionnement.

Dans ce cadre, nous pensons, en tout cas, c'est l'engagement que nous prenons vis-à-vis des Lillois, que ces orientations nous permettront en 2001, après une baisse significative de la taxe d'habitation en 2000, qui s'est traduite pour la quasi totalité des Lillois par une baisse de 10 à 15% du montant de la taxe d'habitation, nous permettront de poursuivre cette baisse de la taxe d'habitation à un niveau que nous ne pouvons pas déterminer à l'heure qu'il est faute de disposer des renseignements définitifs, une baisse qui sera moins sensible que l'année précédente mais qui montrera notre volonté de maîtrise de l'évolution de la fiscalité sur l'ensemble du mandat.

Voilà, Monsieur le Maire, les éléments que je voulais donner qui fixent le cadre de ce Débat d'Orientation Budgétaire et qui permettront aux Lillois d'aborder les quelques semaines qui viennent en toute connaissance de cause, à la fois sur les résultats de la gestion de la ville et sur les perspectives que nous envisageons pour eux.

Monsieur le Maire - Très bien.

Monsieur BIENVENU a demandé la parole.

M. BIENVENU - Merci, Monsieur le Maire.

.../...

Je n'ai évidemment pas la même auto-satisfaction, ni la même lecture que celle que notre Adjoint aux Finances vient d'exposer. Si vous estimez que la présentation du débat d'orientation budgétaire que vous venez d'exposer est le reflet de votre programme municipal, je dois dire que nous n'avons pas les mêmes lectures.

En fait, quel contraste entre un certain nombre de documents trouvés par les Lillois dans leurs boîtes aux lettres et le document de présentation financière que vous venez d'exposer ce soir ! Quel contraste entre ce que souhaitent les Lillois et la réalité financière de la Ville ! Tout d'abord, en ce qui concerne les dotations de l'Etat, je vais reprendre un peu le schéma de ce que vous avez exposé.

Je me permets de vous rappeler qu'en début de mandat, vous aviez estimé que ces dotations seraient largement supérieures à l'inflation. Or, en fait, elles ont cadré par rapport à l'inflation, parfois un peu moins, sans plus, ce qui n'a pas permis de compenser, en particulier dans notre région, et dans un certain nombre de villes de notre région, le déficit économique persistant.

Faut-il se glorifier également d'avoir une dotation de solidarité urbaine consistante, alors même que cette dernière compense un manque évident de tonus économique ?

Concernant la fiscalité, tout a déjà été dit dans cet hémicycle. Entre la baisse de la fiscalité jusqu'à l'enrichissement de la Ville que vous avez encore ce soir brossé d'une façon, à mon avis, outrancière, en passant par le trop fameux taux zéro que les Lillois ont supporté dans des conditions totalement différentes de ce que vous venez d'exposer.

Vous prétendez avoir stabilisé la fiscalité. Vous pensez pouvoir la baisser, mais nous resterons, hélas, que vous le vouliez ou non, dans le peloton de tête des villes de France de plus de 100.000 habitants les plus chères.

Je me permets à cet effet de vous rappeler qu'en supprimant en cours de mandat l'abattement à la base des impôts des ménages, les impôts locaux des Lillois ont fait des bonds spectaculaires, jusqu'à plus de 20% pour certaines familles lilloises. C'est le moment, je crois, de le rappeler.

Concernant votre engagement formel de baisser les impôts locaux des Lillois, je n'ai rien trouvé dans votre programme à ce sujet, vous venez vous-même d'avouer que vous n'aviez pas les éléments pour pouvoir vous engager dans une baisse des impôts. Comment pouvez-vous, aujourd'hui, affirmer que vous baisserez les impôts sans en avoir les éléments ?

Les Lillois ne peuvent se contenter d'un engagement aussi peu explicite en matière de fiscalité.

Alors, concernant l'enrichissement de la Ville, là, je crois que vous êtes allé un peu trop loin. Je me contente des chiffres qui sont publiés par la Communauté Urbaine. J'ai le document ici, c'est un document qui reprend la fiscalité et les bases d'impositions notifiées à l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine.

En prenant les exercices 1998-1999, le document de la Communauté Urbaine expose les faits suivants : " après une période caractérisée par une croissance élevée entre 1992 et 1996, un ralentissement de la croissance enregistrée entre 1996 et 1997 et une diminution entre 1998 et 1999". Voilà ce que la Communauté Urbaine expose.

.../...

Et quand on regarde les chiffres de la Communauté Urbaine –page 42 du document- pour l'ensemble de la Communauté Urbaine, c'est une baisse effective des bases de la taxe professionnelle de 3,45%, et pour la seule Ville de Lille, une diminution des bases effectives de 5,65%. C'est ici dans le document, je l'ai à votre disposition.

M. ROMAN - Une motion d'ordre d'une minute ! La seule chose qu'il faut considérer, M. BIENVENU, c'est que la période 98 est la période d'entrée du dispositif STRAUSS-KAHN sur l'exonération des salaires de la base de la taxe professionnelle et que lorsque vous enlevez de cette base une part qui est prise en charge par l'Etat, naturellement cette base baisse. Et si vous réintégrez la base de la taxe professionnelle, vous réintégrez 8% et vous passez de -5 à +3 !

M. BIENVENU - Mais à Lille, on baisse bien plus que dans les autres communes de la Communauté Urbaine, que vous le vouliez ou non, 3,45% - 5,65% ! Ce sont les chiffres ! Lille ne s'est pas enrichie par rapport aux autres communes de la Communauté Urbaine, comme vous tentez de le dire...

M. ROMAN - C'est la raison pour laquelle il faut élargir Lille, nous n'avons cessé de le dire !

M. BIENVENU - On a vu le résultat ! Cela vous permet de diminuer la dette ! Mais laissez-moi continuer...

Monsieur le Maire - On va vous laisser ! Vous avez un discours très sérieux, là. D'ailleurs, cela vous change un peu de ce que vous écrivez par ailleurs ! Continuez ! Ce discours-là, on aime l'entendre !

M. BIENVENU - Cela vous ennuie car les chiffres ne sont pas tout à fait ceux qui sont exposés et l'affaire de Lomme, je suis désolé, mais passons sur les affaires de polémique politique, l'affaire de Lomme n'est pas une très belle affaire pour ce qui vous concerne !

Monsieur le Maire - La postérité jugera !

M. BIENVENU - J'ai oublié la taxe d'habitation ! Il n'y a pas eu de réforme STRAUSS-KAHN pour la taxe d'habitation ! Le même document de la Communauté Urbaine précise qu'il y a eu une progression à Lille entre 1998 et 1999 –on ne connaît pas les chiffres 2000- de 1,76% des bases notifiées et pour l'ensemble de la Communauté Urbaine de 2,28%. Alors oui, la Ville de Lille s'enrichit, mais beaucoup moins vite que les autres communes de la Communauté Urbaine. N'insistez pas trop sur le problème d'enrichissement de la ville parce que ces chiffres ne montrent pas une politique très dynamique, je suis désolé !

Je me permets aussi de rappeler au titre de la taxe d'habitation, que cette taxe d'habitation a augmenté de 45% entre 1996 et 1998 ! Ne l'oubliez pas, Monsieur ROMAN ! Les Lillois s'en souviennent, mais cela, vous ne l'avez pas rappelé !

En ce qui concerne la dette, vous avez rappelé un endettement par tête qui est dans la durée du mandat, et dans l'endettement par tête de l'année 2000 que vous avez exposé, vous avez ajouté les Lommois ! Donc, la dette n'a pas diminué ! Elle est de 1.400 M.F. ou de 1.300 M.F. dans le budget, et vous allez la diviser par un nombre d'habitants plus important !

Monsieur le Maire - Mais oui !

M. BIENVENU - C'est du maquillage ! Votre gestion n'est pas meilleure parce que vous avez plus d'habitants !

Monsieur le Maire - Vous n'allez pas rayer Lomme de la carte !

.../...

M. BIENVENU - Ne racontez pas d'histoires ! Lille est une Ville endettée !

Monsieur le Maire - Lille, maintenant, Monsieur BIENVENU, c'est Lille, Hellelmes et Lomme, que vous le vouliez ou non ! Ce n'est pas du maquillage que de diviser l'endettement par le nombre d'habitants ! Voilà la réalité !

M. BIENVENU - Expliquez comment vous faites les calculs, mais ne dites pas que la Ville se désendette !

Monsieur le Maire - Tout le monde le comprend !

M. BIENVENU - Non, non, tout le monde ne le comprend pas ! Vous avez toujours autant de dette, et vous la divisez par un nombre d'habitants plus important parce que vous avez intégré Lomme pour d'autres raisons également.

Monsieur le Maire - Il nous fallait penser à l'agrandissement. Dites-nous au moins qu'on est astucieux !

(rires)

M. BIENVENU - C'est difficile de s'exprimer dans cet hémicycle !

Monsieur le Maire - Non, non, faites-le !

M. BIENVENU - Laissez-moi terminer, j'en ai encore pour quelques secondes, après vous serez tranquille !

En ce qui concerne les investissements, vous avez exposé un certain nombre d'investissements qui sont dirigés vers les quartiers. Je suis désolé, mais il n'y a pas grand-chose en ce qui concerne les quartiers ! N'oubliez pas que sur les 10 quartiers de la commune, 6 sont en difficulté ! Pourquoi y a-t-il 6 quartiers en difficulté ? Parce que vous avez créé une ville à deux vitesses, et que ces 6 quartiers, aujourd'hui, ont besoin d'investissements, ont besoin d'un certain nombre de choses ! Or, dans votre débat d'orientation budgétaire, je ne vois pas grand-chose en ce qui concerne ces quartiers.

Il y a une chose qui n'est pas notée et que les habitants attendent avec intérêt, ce sont les problèmes concernant la sécurité ! Vous ne parlez pas du tout des problèmes de sécurité ! Je n'ai pas vu une seule ligne concernant la sécurité dans votre débat d'orientation budgétaire, et je pense que vous pouvez dire aux Lillois que, concernant la sécurité, vous n'avez rien prévu !

Voilà, merci !

(applaudissements)

Monsieur le Maire - Vous vous adressez à la Police Nationale !

M. BIENVENU - Non, au Maire et à sa Police Municipale ! Vous avez un pouvoir sur la Police Municipale, Monsieur le Maire, alors agissez !

Monsieur le Maire - C'est un discours excessif ! Pensez-vous que c'est avec la Police Municipale qu'on peut résoudre tous les problèmes qui se posent au niveau de la délinquance ?

M. BIENVENU - D'autres l'ont fait !

.../...

Monsieur le Maire - En France, c'est comme cela ! Je ne revendique pas du tout d'avoir une Police Municipale qui puisse régler ce genre de problème ! En France, c'est la Police Nationale, elle fait son travail, et souvent vous lui rendez hommage d'ailleurs ! Cela m'étonne qu'indirectement, vous ayez ces observations à faire sur la Police d'Etat !

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne sais pas si vous connaissez ce beau poème d'Alfred de MUSSET que l'on évoquait avec un collègue qui le connaissait, et qui se termine « que lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer ».

En fait, il commence par un très beau vers que l'on connaît moins qui est :

« J'étais seul l'autre soir au Théâtre Français, on n'y jouait que Molière. L'auteur n'avait pas grand succès et l'on sait que ce maladroit qui fit un jour Alceste oublia l'art de chatouiller l'esprit et de servir à point un dénouement bien cuit ».

En fait, Alfred de MUSSET essayait de résister et s'exprimait par la dérision à cette ambiance de son époque, les « bobos » de l'époque au fond, de la pensée unique qui ringardisait Molière.

Alors, par rapport à ce débat d'orientation budgétaire, avec mes collègues, quand on a reçu votre texte, on s'est dit : au fond, il n'y a que la dérision !

2 pages de généralités qui font office de débat d'orientation budgétaire !

Evidemment, je n'ai pas le talent, et je voudrais bien l'avoir –non ! pas de Bernard ROMAN ! Je vois déjà qu'il sourit !- le talent d'Alfred de MUSSET ! Je voudrais savoir, comme lui, manier le fouet de la satire !

Mais je ne suis pas ce poète, je ne suis qu'un Conseiller Municipal de Droite, lillois, en campagne électorale de surcroît ! Mais à ce titre, comme à mon habitude, avec le respect qui sied à cette enceinte, je vais vous dire, comme on dit à Lille « vos quatre vérités ».

Première vérité, Monsieur le Maire : ceci n'est pas un débat d'orientation budgétaire. C'est ce qu'on appelait à la télévision d'autrefois, en cas de grève « le service public minimum ». Cela a l'apparence d'un débat d'orientation budgétaire ! L'apparence, vous connaissez ! Champion du monde, Monsieur le Maire ! La vérité, si je mens, comme on dit maintenant !

Deuxième vérité : plus c'est gros, plus ça passe, cher Bernard ROMAN ! Au détour d'une analyse que je vais qualifier gentiment de technocratique sur l'environnement interne -c'est intelligent-, vous faites grand cas d'une étude menée par Dexia Crédit Local de France, sur les grandes Villes de France, et vous faites référence -c'est là que je vais essayer de vous démontrer en une minute qu'on fait dire ce qu'on veut aux chiffres- à un ratio de 7.070 F de moyenne nationale.

Mes sources me disent qu'il s'agit d'ailleurs de 7.189 F ! Je peux avoir des lectures, qui ne m'intéressent pas outre mesure, mais que je dois faire dans mon métier !

Mais Lille fait partie d'une Communauté Urbaine, et le ratio qui s'applique pour nous, c'est le ratio des villes de 100.000 à 300.000 qui est de 4.950 F !

Donc, notre ratio de dette par habitant est de 22% supérieur à la moyenne !

.../...

Sans parler, Monsieur le Maire, de l'astuce de Lomme ! C'est vrai, vous êtes astucieux! Evidemment, quelque part, les Lommois viennent de comprendre qu'ils vont participer à cette mutualisation de l'abaissement des impôts !

Sur la dette, le déstockage de 104 M.F. qui correspond à 8% de l'encours, c'est encore 15 points au-dessus de la moyenne !

Tout cela, ce sont des chiffres qui sont sujets à polémique. Moi, je préfère m'en tenir à ce que disent les bureaux d'études officiels. Il n'y en a qu'un, c'est la Chambre Régionale des Comptes ! C'est curieux... mais à votre place, je ferais comme vous, je ne rappellerais pas les propos tenus par la Chambre Régionale des Comptes qui n'était pas très gentille avec vous, qui pensait même le contraire de tout ce que vous affirmiez sur l'endettement !

Permettez-moi de vous en délivrer quelques morceaux choisis, dont j'ai fait mon miel, il faut le comprendre !

Je vais livrer à l'Assemblée et au public les trois-quatre lignes suivantes.

La Chambre Régionale écrivait dans son rapport :

« Au total, l'effort d'équipement conduit sur les derniers exercices a reposé à la fois sur une sollicitation des ressources propres, avec une importante hausse de la fiscalité directe, un volume élevé de cessions immobilières et aussi un recours substantiel aux ressources d'emprunt, les limites apparaissent ainsi atteintes, rendant nécessaire une pause. »

Plus loin encore, la Chambre ajoutait :

« L'endettement n'en reste pas moins préoccupant, qui représente plus du double des valeurs observées dans la catégorie, et comporte un recours à des emprunts à différé d'amortissement du capital, pratique témoignant de tensions. »

Autrement dit, Monsieur le Maire, mes chers collègues, en termes polis, parce que tout de même, la Chambre s'adresse à un Maire ancien Premier Ministre, la Chambre des Comptes vous disait tranquillement que Lille était une des Villes les plus endettées de France avec une gestion de l'endettement obscure, conduisant inévitablement à une fiscalité différée.

Alors, parlons justement de fiscalité. Vous en avez longuement parlé. C'est la troisième vérité, celle des Lillois qui paient leurs impôts locaux. Vos baisses d'impôts, c'est de la poudre aux yeux!

Il paraît que les Français ont la mémoire courte ! En tout cas, l'Opposition lilloise, elle, n'a pas la mémoire courte pour ce qui est des impôts.

Petit retour sur votre parcours politico-fiscal ces dix dernières années.

1989, un an avant les élections, discours sur la pause fiscale. Mais le 18 juin 1990, un an après les élections, suppression de l'abattement concernant les contribuables non imposables, et en décembre 1990, sur le calcul des bases, vous classez tous les quartiers de Lille dans une catégorie, on va dire équivalente aux beaux quartiers de Paris ou de Neuilly...

M. ROMAN - Ce n'est pas nous !

.../...

M. DECOCQ - Heureusement, en 1992, cette mesure aberrante a été annulée par le Parlement !

En 1995, toujours le même discours sur les impôts avant les élections. Mais en 1996, un an après les municipales, suppression de l'abattement général à la base cette fois, ce qui se traduit par une augmentation de la taxe d'habitation de 27,9% !

Alors, en 2000, quand vous faites une baisse de 10%, un an avant les élections, on est en droit de se demander, si vous étiez reconduits, quelle serait la mesure un an après les élections !

Au fait, puisqu'on parle de taxe d'habitation, il reste pour l'instant –pardonnez-moi, c'est un peu technique- une part de la taxe d'habitation qui est affectée à la Communauté Urbaine, où vous n'avez pas osé, M. le Président de la Communauté Urbaine, supprimer l'abattement.

Lorsque cette part sera réintégrée dans le mécanisme purement municipal, est-il dans vos propositions, là aussi, de la supprimer, en tant que Maire ou Municipalité ?

Maintenant, la gestion.

Page 5, vous écrivez : « La maîtrise des coûts de gestion est une nouvelle fois réaffirmée tout au travers des dépenses de personnel que des grands contrats. »

Oui, mais les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes –toujours eux- disent le contraire, et j'ai plus tendance à les écouter eux que vous, quand ils écrivent : « l'indice que mesure le poids cumulé des charges de personnel et de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement atteint 55% pour des dépenses réelles de fonctionnement supérieures à 6.500 F par habitant, soit un niveau de contrainte élevé. La restauration d'une marge d'autofinancement nécessite une maîtrise accrue des dépenses de personnel qui représentent à elles seules 45% des dépenses réelles de fonctionnement, mais aussi une surveillance des dépenses de gestion générale. »

Non, Monsieur le Maire, vous ne respectez pas les contribuables en assénant ainsi des propos qui, à tout le moins, devraient être plus nuancés.

Mais je dirai que si vous ne respectez pas les contribuables, vous n'écoutez pas vraiment beaucoup non plus les Lillois, c'est la quatrième et dernière vérité.

Pourquoi dis-je cela ?

Parce que les quatre orientations qui font au total une vingtaine de lignes consistent à poursuivre, à soutenir, à entretenir, bref ! peu importe le domaine, tant vous êtes sûr de vous ! Ne manquant pas la moindre volonté de remise en cause, la moindre correction de trajectoire, le moindre changement de cap, comme si, à Lille, il n'y avait toujours pas plus de chômeurs que la moyenne nationale -Le Monde d'hier soir rappelait 16,16% ;

Comme si nous n'avions toujours pas un écart avec les quartiers en difficulté qui ne profitent pas de cette reprise ;

Comme s'il n'y avait pas dans certains quartiers des Lillois victimes des inondations à répétitions ;

Comme si, partout, nous n'étions pas inquiets de la montée générale de la délinquance sous toutes ses formes !

.../...

Nous aurions pu peut-être avoir un beau débat d'orientation budgétaire. En vérité, vous n'en avez pas voulu ! Nous sommes en campagne électorale ! Oui, Lille a été classée 25ème sur 50 dans un grand hebdomadaire, c'est-à-dire exactement à la croisée des chemins !

Effectivement, Lille peut rejoindre les belles grandes villes du haut du peloton, ou Lille peut, hélas, ce que nous ne souhaitons pas, personne ici, s'enfoncer dans la régression des problèmes urbains.

C'est maintenant que cela se décide. Et pour tout vous dire, les uns et les autres, nous sommes parfaitement conscients que cela se décidera de façon fulgurante, le 11 mars et le 18 mars prochains. Votre sort, notre sort, notre avenir, votre avenir, va se jouer ces deux dimanches-là. C'est la démocratie ! Vivement dimanche !

(applaudissements dans la salle)

Monsieur le Maire - Vous avez raison d'applaudir ! Faites le beaucoup d'ici le jour du scrutin !

M. BERNARD.

M. BERNARD - Monsieur le Maire, ce débat d'orientation budgétaire, c'est vrai que c'est un exercice qui est imposé. Il se voulait un effort de transparence de la gestion locale et, de plus en plus -l'exposé de Bernard ROMAN l'a montré- c'est malheureusement le cache-sexe de l'Adjoint aux Finances....

(rires)

Monsieur le Maire - Vous donnez dans la fantaisie maintenant !...

M. BERNARD - C'est vrai qu'à travers la crudité des chiffres, il y a un certain nombre d'enseignements à tirer, et je vais essayer de reprendre un peu le découpage qu'a pris Bernard ROMAN quant à l'environnement législatif et réglementaire.

Moi, je suis -ce n'est pas une surprise- moins enthousiaste que lui quand je regarde l'ensemble des indicateurs. Il n'y a pas de quoi voir l'avenir en rose... enfin vous, si, certainement ! mais nous, pas du tout !

Monsieur le Maire - Vous le voyez en noir !

M. BERNARD - Mais non !...

Monsieur le Maire - En gris alors !

M. BERNARD - En gris, si vous voulez ! Si cela vous fait plaisir !

Monsieur le Maire - Mauvaise couleur !

M. BERNARD - Le commerce extérieur se tasse. Le pouvoir d'achat, qui a augmenté pour les salariés, est absorbé par la hausse des prélèvements obligatoires. L'euro glisse, il était à 1,31 dollar début 1996, il a chuté où on sait, et tout ça a des conséquences néfastes sur la croissance.

La baisse du temps de travail est menée alors que les entreprises ont des problèmes de recrutement, et dans le même temps, il y a l'annualisation du temps de travail et les salariés connaissent des restrictions quant aux libertés pour prendre leurs vacances.

.../...

En face de cela, c'est vrai que l'Etat, quant à lui, ne donne pas vraiment l'exemple. Deux tiers des emprunts nationaux servent à rembourser les emprunts antérieurs et la dette de ce même Etat est de 5.200 milliards de francs sans les emprunts garantis et sans la dette S.N.C.F. !

Certes, le Ministre de l'Economie et des Finances nous a fait des cadeaux, mais ce sont surtout de faux cadeaux. La vignette, la part régionale de la taxe d'habitation, tout cela sera financé par le contribuable national pour atteindre près de 20 milliards de francs.

Les emplois jeunes, parlons-en, 37 milliards pour l'Etat. Combien vont nous coûter à la sortie les 1.600 qui sont employés par la Ville ?

Enfin, je ne dois pas oublier la création de nouveaux impôts, contribution sur le bénéfice des sociétés, taxe sur les activités polluantes, évidemment sans réforme fiscale structurelle parce que vous n'en avez pas le courage, ou le Gouvernement n'en a pas le courage politique.

L'impôt sur les sociétés a baissé, c'est vrai, mais il ne compense pas l'augmentation de 50% de cet impôt en trois ans.

Alors, finalement, l'environnement national, c'est quoi ? C'est un taux de prélèvement obligatoire qui est de 46%, un taux jamais atteint en France qui place notre pays à la cinquième position –c'est un podium inversé– dans les trente pays les plus développés du monde.

Le Gouvernement est incapable de faire baisser les prélèvements obligatoires alors que la croissance est bonne. Alors que fera-t-il demain dans des conditions de croissance plus mauvaises ? Je ne parle évidemment pas de l'allègement de la C.S.G. sur les bas salaires et du financement des 35 heures qui sont des transferts insupportables vers le budget de la Sécurité Sociale.

Parlons maintenant des données internes à la Ville. J'ai entendu Bernard ROMAN se satisfaire de la bonne tenue des dotations d'Etat. Mais je suis désolé de dire que cette hausse est relative car elles plafonnent en valeur absolue en vertu du pacte de stabilité de JUPPE, et elle sont aussi la démonstration d'une baisse de l'autonomie fiscale des collectivités, et quoi qu'il en soit un transfert de charges vers les contribuables nationaux.

Injustice d'autant plus forte que seuls 14% des dotations d'Etat sont des dotations de péréquation, c'est-à-dire qu'elles aident les quartiers en difficulté, les villes qui en ont véritablement besoin, comme Lille, et l'Etat est à ce niveau un garant de l'unité nationale.

Deuxième élément, la liberté d'administration des collectivités locales réaffirmée par la Constitution. Si elle vaut pour les recettes, elle vaut également pour les dépenses, et je dois dire qu'avec le poids des crédits reconduits, les contrats de ville, les contrats de plan, quelle liberté la commune a ? Et quelle liberté aura-t-elle demain avec ces nouveaux transferts vers la Communauté Urbaine qui dépouillent complètement la Ville de l'exercice de ses compétences ?

L'intercommunalité justement, parlons-en. Les comités d'agglomération créés par la loi CHEVENEMENT seront financés par une dotation de compensation de la taxe professionnelle qui est normalement dévolue aux seules communes.

Les effets de la taxe professionnelle unique, Monsieur le Maire, sont encore flous car, vous le savez, les critères sont sujets à discussion, à tel point que vous avez jugé utile et sage de reporter le rapport sur la dotation de solidarité communautaire à l'ordre du jour de la séance plénière de la Communauté Urbaine.

.../...

Monsieur ROMAN évoque enfin dans son rapport de synthèse un dynamisme des gains de richesse fiscale. Qu'est-ce que cela veut dire ? La traduction est simple. C'est l'illustration de l'existence d'une nécessité de surimposer les contribuables pour obtenir à Lille un rendement satisfaisant.

Enfin, je voudrais terminer sur cette illusion du taux zéro qui avait entretenu votre ancien mandat, Monsieur le Maire, et sur l'effet base qui est quand même de 3 à 4%, ce qui fait que, même à taux zéro, les impôts locaux des Lillois augmenteront, sans compter les hausses successives qu'ils ont connues en 1996 et 1997; qui réduisent à néant votre baisse de 10% de l'année dernière.

Enfin, la dette. Cela a été évoqué, le mouvement de désendettement vient principalement du fait de l'élargissement à gauche... pardon à l'ouest, de la Ville de Lille, et effectivement, sur une masse humaine plus importante, on étale le stock de dettes.

Mais la conséquence, c'est aussi un taux d'équipement qui est en chute libre. Le taux d'équipement de la Ville de Lille est de la moitié du taux d'équipement des villes comparables en France. Et malgré ce mouvement de désendettement, la Ville, avec la Communauté Urbaine -parce qu'il ne faut pas l'oublier- connaît un endettement par habitant qui est supérieur à 18.000 F, ce qui n'est pas rien, alors même que nous abordons des séances de grands chantiers, vous le savez bien, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, qui seront sans commune mesure avec le financement de la ligne 2 du métro et de la rénovation du Mongy. Cela, nous le paierons évidemment demain !

Enfin, je dirai qu'au-delà des chiffres, des données financières froides indiquées par M. ROMAN, il y a des indices de souffrance qui ne trompent pas.

La criminalité qui augmente de 4% de 1995 à 1999.

Le nombre de R.M.I. qui est de deux tiers supérieur à la moyenne nationale.

Voilà des chiffres, voilà des données qui sont aussi des indices comme quoi notre Ville ne se porte pas aussi bien que vous voulez bien le dire.

Alors, Monsieur le Maire, il y a effectivement des scénarios alternatifs, et la pédagogie étant l'art de la répétition, permettez-moi de rappeler un certain nombre de pistes que la Ville devrait s'engager à suivre.

Tout d'abord, une baisse des impôts de 5% l'an pour compenser l'effet base, et qui permettrait ainsi une redistribution aux ménages.

Deuxièmement, réinstaurer l'abattement pour charges de famille pour la taxe d'habitation que vous avez supprimé en 1997.

Ensuite, renouer avec le désendettement en limitant les garanties d'emprunt à 20% du budget total et les consacrer exclusivement au financement du logement social.

Evidemment, la contrepartie de tout cela est de mettre en relation les moyens consentis avec les objectifs poursuivis.

Voilà, Monsieur le Maire, je vous propose donc de renouer avec le cercle vertueux, et pour cela, je me pose véritablement en rupture avec le fiscalisme ambiant qui a été la donnée principale de votre mandat.

.../...

Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Monsieur BERNARD, vous êtes-vous aperçu qu'une trentaine de personnes s'étaient levées pendant votre intervention !... Elles se lèvent pour ouvrir un nouveau siècle qui sera plus fraternel avec des idées qui seront nouvelles, tandis que depuis trente ans que je suis Maire, je vous vois enfermés dans ce qui reste des oripeaux détestables qui nous sont venus de la guerre et des moments tragiques de notre histoire !

M. BERNARD - Vous êtes en campagne électorale, cela se voit !

Arrêtez votre pipeau...

Monsieur le Maire - Non, je n'arrêterai pas !

M. BERNARD - Mais si ! Cela nous lasse !

Monsieur le Maire - Il y aura toujours un mouvement des citoyens et des citoyennes libres pour vous faire la leçon car vous en avez besoin !

(vifs applaudissements)

M. BERNARD - Cela nous lasse et vous avez votre claque avec vous !

Monsieur le Maire - La parole est à Monsieur DEGREVE.

M. BERNARD - Les effets de manches, ça va bien !...

M. DEGREVE - Avec l'autorisation de Monsieur BERNARD, et avec les manches relevées !...

Oui, chers collègues, les orientations nous ont été présentées par Bernard ROMAN, l'Adjoint aux Finances. Je ne vais pas les reprendre dans leur détail, ni leur globalité, puisqu'elles ont fait l'objet d'une longue concertation, d'échanges, d'amendements, de précisions, dans le cadre de la majorité plurielle. Nous y retrouvons l'ensemble des axes sur lesquels nous avons souhaité construire le budget de 2001. Donc, nous les approuvons et nous les enrichissons lors du débat budgétaire lui-même pour revenir en détail, en particulier sur les éléments d'investissement et de fonctionnement.

Je pensais que les interventions de l'Opposition républicaine et non-républicaine allaient nous permettre d'échanger des idées et des débats. Cela ne semble pas être le cas ! D'un côté, effectivement, je partage ce que vient de dire Monsieur le Maire à Monsieur BERNARD, puisque s'il est vrai, pour réutiliser la phrase qu'il a dite tout à l'heure, que la pédagogie est l'art de la répétition, il faut être complet lorsqu'on cite, il est évident que la pédagogie, c'est l'art de la répétition, mais, Monsieur BERNARD, pour transmettre des savoirs, et non pas des invectives, ce qui est une grande différence !

Sur les problèmes qui ont été évoqués, nous avons eu l'aspect poétique de notre ami DECOCQ qui parle dans sa poésie de dérision. Pour reprendre un autre poète, la dérision est bien la forme supérieure du désespoir... et ce que j'entendais dans vos remarques, c'est le désespoir de l'Opposition républicaine de ne pouvoir peser sur des orientations budgétaires qui sont contraires à leurs principes et à leurs volontés politiques.

.../...

Oui, vous avez raison, il y a des éléments qui sont des éléments d'insuffisance. Bien sûr qu'il y en a ! Il y a aussi des choix, et ces choix, nous les avons faits dans le cadre d'un développement de Lille solidaire, d'une qualité de la ville, et d'une volonté de rendre égalitaires les accès aux services de la Ville par tous et pour tous les citoyens. C'est bien un choix ! Ces choix ont des implications, et cela donne des rythmes différenciés.

Ce qu'a évoqué Monsieur BERNARD dans les chiffres, on ne peut pas dire qu'ils sont faux ! Ils sont réels ! Ils sont l'élément du reflet d'utilisation nouvelle et égalitaire des services de la Ville par les citoyens. Les citoyens, eux, le savent !

Certes, je comprends qu'il puisse y avoir des mécontents, mais pour ceux-là, je serais pour faire une taxe TOBIN multipliée par 100 dans la ville pour tous ceux qui sont capables de jouer sur la spéculation financière à l'intérieur de la Ville et qui ne voit aucune imposition supplémentaire permettant de rééquiper et de donner d'autres réponses sociales dans notre cité. Donc, là, je serais pour l'invention d'un autre impôt ! Car ils sont insuffisants !

A Monsieur BIENVENU, ce n'est pas juste...

M. BIENVENU - Je n'ai pas de réponse à recevoir de vous !...

M. DEGREVE - Quand on voit le constat sur les bases de la taxe d'habitation, on voit bien que cela ne suit pas le même rythme en évolution ! Vous avez raison, mais il y a des raisons fondamentales, qui sont nos choix politiques et idéologiques ! Et nous sommes contents que le gouvernement de gauche et la majorité plurielle à l'Assemblée Nationale aient voté le texte de loi sur la solidarité du renouvellement urbain parce que si la progression de l'enrichissement de Lille ne suit pas le même rythme, c'est parce que dans les bases, il y a aussi toute la part du logement social possédé par Lille et que nous avons voulu pour rendre cette ville équilibrée dans sa représentation sociologique. Evidemment, nous ne sommes pas à Marcq-en-Baroeul, à Lambersart, ou à La Madeleine. Sans aucun doute ! Mais nous espérons que l'application de la S.R.U. vous donnera tort demain matin en rééquilibrant les pourcentages que vous avez évoqués.

C'est un choix politique dont il s'agit, et nous l'assumons. C'est ce que nous retrouvons à l'intérieur de ces orientations budgétaires, et c'est pour cela que le groupe communiste est solidaire sur ces orientations et sera totalement présent dans le débat du budget pour son élaboration au cours du prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire - Monsieur Bernard ROMAN.

M. ROMAN - Monsieur le Maire, je vais essayer de répondre en quatre points.

Comme, contrairement à ce qu'a dit Monsieur DECOCQ, j'aime mieux la poésie que la technocratie, je vais essayer d'éviter la technocratie. Le parler vrai peut s'éloigner de la technocratie, je l'utiliserai donc d'autant plus volontiers que ce parler vrai donne raison à ceux qui ont conduit aux destinées de cette ville ces dernières années, et donc, vous me permettrez de le dire, à celui qui préside le dernier Conseil Municipal.

Premier point, vous évoquez, Monsieur DECOCQ, un rapport de la Chambre Régionale des Comptes en omettant de dire, alors que nous sommes sur le budget 2001, que ce rapport portait sur la période 89-96.

.../...

Je suis de ceux qui pensent que ce rapport contenait –j'ai eu l'occasion de le dire ici- bien des choses justes, et des choses justes que nous connaissions, qui constituaient le cœur du risque que nous avons voulu prendre avec Pierre MAUROY pour cette ville, dont nous avons voulu tirer les conséquences y compris d'ailleurs, si vous lisez le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, en prenant à notre compte les préconisations qui étaient faites à l'époque par cette instance.

C'est vrai pour l'endettement, car sans vouloir nous jeter des chiffres à la figure, je vais essayer de reprendre cette question de l'endettement en chiffres bruts. Cela évitera de parler des problèmes de comparaison, d'évolution de pourcentages.

La dette de la Ville de Lille, le capital dû aux banques au début des années 90, dans la période la plus forte d'endettement de la Ville de Lille était de 1.700 M.F. Cette dette est aujourd'hui de 1.400 M.F., c'est-à-dire 20% de moins, quel que soit le nombre d'habitants, et elle serait, si nous n'empruntions plus d'ici 2007 -les tableaux vous ont été communiqués- de 420 M.F. en 2007.

Et comme, contrairement à d'autres, nous sommes clairs avec les Lillois et qu'à l'appui du programme que la majorité sortante a proposé aux Lillois, nous nous engageons à un emprunt de 120 M.F., si nous empruntons 120 M.F. par an, en 2007, alors que notre endettement est aujourd'hui de 1.400 M.F., il sera de 1.100 M.F., c'est-à-dire encore 20% de capital en moins dû à l'extérieur.

C'est une réalité, c'est ce à quoi nous a invités la Chambre Régionale des Comptes dans ses propositions, en nous disant : vous avez fait le choix de gros investissements, vous avez pris un risque, il faut maintenant que ce risque paie, et que vous puissiez en recueillir les fruits pour vous désendetter.

Je suis heureux de constater que nous en avons recueilli les fruits. Si nous ne l'avions pas fait comme vous le dites, comme vous essayez de le démontrer, jamais nous n'aurions pu faire passer la dette de 1.700 M.F. à 1.400 M.F., et jamais nous ne pourrions proposer aux Lillois un programme dense avec 120 M.F. par an d'emprunt et un désendetterment de 20% sur l'ensemble de la période.

Deuxième point, la fiscalité.

Je vais reprendre votre raisonnement, Monsieur DECOCQ. Vous nous faites l'historique de la fiscalité sur les dix dernières années. 1989, on s'engage au taux zéro, c'est-à-dire qu'on ne change pas le taux de la fiscalité pour le mandat. C'était notre engagement, et nous nous sommes honorés, alors que les conditions économiques de l'environnement de la ville de Lille ont complètement changé au début des années 90 et que nous avons décidé d'investir lourdement alors que nous ne le savions pas en 1989.

C'est la Fac de Droit. Nous avons mené ce dossier autour de Pierre MAUROY, Opposition et Majorité confondues, pour l'avoir cette Fac de Droit. Elle a coûté au budget de la Ville 260 M.F. cofinancés par les autres, mais pour lesquels nous avons dû emprunter avant d'avoir les participations des autres.

Nous l'avons voulu ensemble, et nous avons bien fait parce que, dans un quartier populaire de Lille, nous avons fait revenir l'Université, l'une de celles qui apparaît parmi les plus prestigieuses de notre Métropole.

.../...

Lille Grand-Palais, c'est la même chose ! A peu près 300 M.F., un million de visiteurs par an dans notre ville, qui contribuent à l'enrichissement de notre ville, à la place de notre ville dans le concert des grandes villes de congrès en France, et au-delà, en Europe.

Nous avons fait tout cela, tout en maintenant le taux zéro de 1989 à 1995. Mais naturellement, en l'ayant fait, et pourquoi ne pas le dire clairement, en 1995, nous nous sommes retrouvés avec une dette que nous n'avions pas envisagée auparavant parce que nous avons emprunté pour le faire, et nous avons dû dire aux Lillois : oui, il nous faut augmenter la fiscalité, et nous l'avons fait en 1995 et 1996.

M. DECOCQ - Après les élections !

M. ROMAN - Mais nous avons aussi dit : dès que les fruits de la croissance nous permettront de le faire, nous baisserons la pression fiscale, et nous l'avons baissée !

Monsieur DECOCQ, en 1989, le taux de la taxe d'habitation était de 21,03 à Lille. Il est aujourd'hui de 22,06%, et nous prévoyons de le baisser encore en 2001.

De 21,03 à 22,06, c'est une augmentation in fine, aujourd'hui, de 5%. 5% sur la décennie, même si nous avons dû, pourquoi ne pas le reconnaître, faire appel aux Lillois d'une manière plus massive en 1996 et 1997, mais nous sommes revenus depuis, 5% d'augmentation de la taxe d'habitation sur une période de dix ans, il n'y a aucune ville de plus de 100.000 habitants en France qui ait réussi à le faire ! Et cela, excusez-moi, ce sont des chiffres !

Troisième point, vous me posez une question très précise à laquelle je veux répondre, mais je pense que vous connaissez la réponse ! Vous nous dites : la part de la taxe d'habitation qui va à la Communauté Urbaine aujourd'hui, et qui reviendra à la Ville de Lille demain, est dégrévée d'abattements qui existent à la Communauté Urbaine et qui n'existent pas au niveau de la Ville de Lille.

Alors, je vous dis clairement que c'est l'application de la loi et de notre délibération communautaire. La part qui va à la Communauté Urbaine reviendra identique en francs à la Ville de Lille, ou en maintenant des abattements sur cette partie, ce qui semble difficile techniquement, ou plus sûrement en baissant le taux correspondant, c'est-à-dire que les Lillois qui paient aujourd'hui 1 franc de taxe d'habitation à la Communauté Urbaine paieront en 2002 lorsqu'ils paieront cette somme à la Ville 1 franc, pas 1 franc et 1 centime, et pas 99 centimes, sauf si nous décidions, comme nous l'espérons, de continuer à baisser la fiscalité.

Je veux conclure, Monsieur le Maire, pour dire qu'on peut toujours, c'est le débat que nous avons chaque année, interpréter ces données comme on le souhaite.

Au-delà des chiffres, comment ne pas être d'accord sur un constat !

Ce constat, c'est qu'à la fin des années 80, lorsqu'un certain nombre de choix ont été faits par cette Municipalité, et par le premier d'entre nous, Pierre MAUROY, nous étions un certain nombre à nous interroger sur l'importance du pari qui était fait. Le risque n'était pas compliqué.

Lille pouvait devenir, j'ai déjà eu l'occasion de le dire ici, mais je le redis, et peut-être plus aujourd'hui qu'un autre jour, Lille était susceptible de devenir la grande banlieue de Paris, de Londres, ou de Bruxelles. Il n'était évident pour personne avant de mener le combat que les T.G.V. s'arrêteraient à Lille. Le projet était de faire une gare à dix kilomètres de Lille, et nous aurions regardé passer les trains de loin ! Il a fallu une bataille pour obtenir cela.

.../...

Lorsque nous avons envisagé de détruire l'ancienne Foire Commerciale, souvenons-nous de cela, des grands patrons de cette métropole nous proposaient de faire une caisse à savon sur les sites de la Foire Commerciale pour faire des salons ! Et ici, au Conseil Municipal, c'est la seule fois sans doute où Pierre MAUROY nous a dit : vous avez conscience que nous prenons un risque et que nous nous endettons en faisant ce pari.

Nous avons choisi de faire un beau Palais des Congrès qui est recherché par les plus grands organismes qui font des congrès en Europe, et si nous ne l'avions pas fait avec Pierre MAUROY, nous serions aujourd'hui cette banlieue ! Lille n'existerait pas sur la carte du développement européen, et on ne parlerait pas de Lille dans toutes les revues et les hebdomadaires comme on en parle.

Oui, j'en suis désolé auprès de ceux qui le contestent, nous avons réussi ! Nous avons réussi à développer Lille, à enrichir Lille ! Nous sommes décidés à ce que les Lillois bénéficient de cet enrichissement. Nous sommes décidés à continuer à baisser la pression fiscale et la taxe d'habitation à Lille. Nous le devons à Pierre MAUROY, les Lillois le devront à Pierre MAUROY, et je crois c'était bien de le dire ici.

(Vifs applaudissements)

Monsieur le Maire - Cher Bernard ROMAN, vous venez de parler d'or.

Je profite de l'occasion pour dire la chance que j'ai eue d'avoir un collaborateur tel que lui qui tient nos finances. Il a été mon Directeur de Cabinet, il a été le Premier Adjoint. Il a accueilli avec moi Martine. Il est maintenant à la tête d'une commission parlementaire à l'Assemblée Nationale. Il fait parler de lui, il a certainement un grand avenir devant lui.

En tous les cas, je lui exprime mes plus vifs remerciements pour ce qu'il a apporté à la Ville dans sa collaboration avec moi et avec le Conseil Municipal et je lui exprime mon attachement affectueux.

(applaudissements)

Il a très bien répondu par rapport au Débat d'Orientation Budgétaire.

Pour le métro de Lille, un grand merci à Arthur NOTEBART, Maire de Lomme, qui a lancé cette idée. Je l'ai reprise pour amener le métro jusqu'à la frontière belge.

Ce métro, la Droite n'en a pas voulu. C'est le plus beau symbole de la modernité de Lille. Je dois dire que si à la Communauté Urbaine on sent maintenant une cohésion, une unité, on le doit quand même à ce fil d'or qui traverse la Communauté Urbaine. Il nous a coûté cher, c'est vrai, mais il est le plus beau symbole de la grandeur de Lille que nous voulions, et pas seulement de la grandeur de Lille mais également de la grandeur de la métropole lilloise.

La Droite n'en a pas voulu, tant pis pour elle. Les Lillois approuvent.

Plus tard, lorsque véritablement on a parlé du stade, là encore, la Droite ne voulait pas. C'était une des campagnes électorales et avec un concurrent que je respecte beaucoup et pour lequel j'ai gardé les meilleurs souvenirs. Enfin, il se trompait, c'était notre projet qui était le meilleur. C'est tout, la Droite n'a pas voulu et maintenant on en est à demander un autre stade.

.../...

D'ailleurs, je veux remercier le LOSC, moi qui ai attendu un LOSC qui marque des buts, maintenant, il marque des buts ! Alors, vous pensez bien que je suis content. Très bien.

Et je peux continuer comme cela ...

Euralille, c'était un pari extrêmement dangereux, un pari difficile, on était dans un environnement épouvantable ... Mais ce pari, c'est le tunnel, vous connaissez la chanson, vous y êtes habitués, la Droite n'a pas voulu. Je vous ai prévenus. Vous ne vouliez pas être là pour l'inauguration et pour voir maintenant la grandeur d'Euralille et le bénéfice que Euralille va apporter sur la ville.

La Droite n'a pas voulu, pendant trente ans, elle n'a pas voulu. Aujourd'hui, elle subit les conséquences de choix funestes. C'est la Gauche qui a fait le bon choix et la ville s'en aperçoit.

Vous parlez des impôts. Naturellement. On ne va pas nous prêter des talents de magicien. Vous ne pensez tout de même pas qu'on peut véritablement transformer Lille comme on l'a fait avec des clopinettes ?

Alors, évidemment, on a augmenté les impôts. Ce qui est remarquable c'est que les Lillois et les Lilloises, pas loin de la désespérance comme l'ensemble des Nordistes, ont senti la nécessité de redresser la situation car tout s'effondrait et vous le savez fort bien.

C'est l'acte d'audace et de courage des Lillois qui nous ont soutenus et c'est notre acte de courage aussi que de leur avoir indiqué cette voie.

Maintenant, cette époque est révolue, vient la période où on va bénéficier des fruits de cette courageuse politique. La Droite n'a pas voulu, tant pis pour vous. Et vous vous en apercevrez lors du prochain vote municipal quand il arrivera.

Alors, tout le reste est littérature. On a tout résumé.

Agrandir Lille ! C'est vrai que notre ville était sur une petite surface et qu'il était nécessaire de l'agrandir. Je l'ai dit pendant trente ans et Augustin LAURENT, qui m'a précédé et qui m'a passé le bâton de Maire de Lille, m'a dit « La ville est trop petite, il est absolument nécessaire qu'elle puisse respirer ».

Merci à Hellemmes, merci à Lomme. La Droite n'a pas voulu et elle s'est à nouveau trompée. Cela fait quand même quatre fois que sur des dossiers les plus importants de Lille, à chaque fois, vous vous êtes trompés ! Alors, le soir des élections municipales, si vous vous interrogez sur le sens de la défaite, je vous le dis, vous avez été pusillanimes, vous avez été médiocres ...

M. DECOCQ - Non ! On ne peut pas l'accepter !

Monsieur le Maire - Allez, allez ! Non mais médiocres au sens d'une politique médiocre, une politique qui manque d'élan, une politique qui manque de grandeur.

Permettez-moi de dire que les Lillois et les Lilloises sont pour une politique de grandeur, une politique d'élan, une politique d'une ville rayonnante. Vous n'avez pas osé, tant pis pour vous.

Mais tous les discours de Monsieur BIENVENU, et les vôtres, même avec l'appui des poètes ne changeront rien à cet état de chose.

(applaudissements)

.../...

On en a terminé puisqu'il n'y a pas de vote sur le Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil Municipal prend acte.

M. DECOCQ - On ne devrait pas terminer, la parole devrait toujours rester à la défense ...

Monsieur le Maire - Mais vous dites toujours la même chose ...

M. DECOCQ - Nous avons des discours convenus parce qu'on a des dossiers un peu convenus. Un débat pourrait s'engager à l'instant même et ce serait intéressant.

Monsieur le Maire - Monsieur RICHIR avait demandé la parole.

01/21 - Centres de loisirs - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Monsieur ROMAN.

01/22 - Classes d'environnement - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Monsieur ROMAN.

01/23 - Dispositif Tribunes Jeunes - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Monsieur ROMAN.

M. RICHIR - Mon intervention a trait, non plus au Débat d'Orientation Budgétaire, mais aux délibérations 01/21, 01/22 et 01/23 qui nous demandent d'admettre en recettes une subvention d'Etat au titre Jeunesse et Sports sur trois dépenses de fonctionnement qui nous sont présentées comme des dépenses qui seraient financées partiellement par la réserve parlementaire de Monsieur ROMAN.

Je dois vous dire qu'à la lecture de ces trois délibérations, nous avons éprouvé un certain malaise et quelques interrogations.

En effet, il s'agit de dépenses intéressantes, bien que sur l'une d'entre elles on puisse s'interroger, puisqu'il s'agit de financer le fonctionnement de centres de loisirs d'enfants et de classes d'environnement et de financer Tribunes Jeunes qui se propose de payer des places de football à 500 jeunes des quartiers lillois.

Cette délibération, surtout dans sa rédaction, nous pose un certain nombre de problèmes et, à mon avis, doit poser aussi des problèmes au Président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale.

En effet, la réserve parlementaire, puisque vous l'avez appelée ainsi dans la délibération, est en fait un dispositif, certes légal, mais tout à fait discrétionnaire à la disposition du Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale qui permet à un certain nombre de Parlementaires, et généralement d'ailleurs plutôt à ceux qui supportent le Gouvernement en place qu'à ceux de l'Opposition, d'obtenir le vote discret par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale d'un petit amendement qui permet de faire pleuvoir l'argent de l'Etat, du contribuable, sur telle ou telle circonscription avec d'ailleurs des mécanismes de fixation inégalitaires qui montrent bien qu'il s'agit là d'un dispositif tout à fait archaïque.

Je m'étonne d'ailleurs, Monsieur ROMAN, que vous-même, Président de la Commission des Lois qui, ces jours-ci, émettez et faites souffler apparemment un vent réformateur sur la nécessité de transparence dans le fonctionnement de la République, que vous nous présentiez ce soir, sous votre réserve parlementaire, une telle délibération.

.../...

C'est une première chose et je pense que ce type de formulation fait partie des archaïsmes que notre République gagnerait à les voir disparaître. Par exemple, aujourd'hui, les Parlementaires issus de circonscriptions qui siègent dans l'Opposition parlementaire ne bénéficient pas de ce type de réserve parlementaire.

J'en sais quelque chose puisque lorsque nous étions dans la Majorité, nous avons nous aussi cru bon de rendre service à la population. Simplement, nous avons eu à l'époque, parce que c'étaient les mœurs, la discrétion de présenter sous forme de subvention d'Etat.

On pourrait d'ailleurs voir apparaître les subventions que Madame CODACCIONI et moi-même avons obtenues en notre temps comme participations de l'Etat, sans aucune référence à l'origine. Nous avons estimé de notre devoir de faire le bien pour la commune mais pas nécessairement de sortir tambours et trompettes pour ce faire.

Je tiens à dire que c'est assez amusant puisque l'un des premiers bénéficiaires de cette subvention était une jeune association du faubourg de Béthune, présidée par un médecin. Nous l'avions dit à l'époque, nous allions mettre l'expression de la démocratie locale dans un quartier qui en avait bien besoin.

Comme quoi, en politique, la gratitude et la versatilité sont des choses qui mériteraient d'être vues tout à fait autrement.

Deuxième point.

Il n'est pas d'usage que les réserves parlementaires, puisqu'il faut les appeler ainsi, cela a un petit côté « réserve du patron », financent des dépenses de fonctionnement. La plupart des Parlementaires, en général, font le choix de les mettre sur des dépenses d'investissement. Il paraît effectivement légitime qu'un Député, puisque la République fonctionne ainsi, apporte un subventionnement pour construire un équipement. J'avais moi-même en son temps apporté une contribution par exemple pour l'équipement informatique d'un centre social du quartier de Moulins, l'extension d'un centre social d'une association sur le quartier de Wazemmes et une importante extension d'un C.H.R.S. du Vieux-Lille. Je suis très content que cela ne se soit pas su parce que c'est une autre approche de la vie politique.

Et aujourd'hui, vous nous présentez des subventions de fonctionnement dont l'une d'ailleurs, à notre avis, mériterait de s'arrêter quelques instants : est-il normal qu'une subvention d'Etat, de la République, votée en Commission des Finances puis en loi de finances par l'Assemblée Nationale, serve à acheter 500 places de football pour des jeunes des quartiers, a fortiori dans l'année qui précède le renouvellement de la circonscription du Parlementaire qui obtient ce type de financement ?

Il y a là une interrogation éthique sur laquelle M. le Recteur FALISE pourrait nous éclairer.

Troisième point.

.../...

Ce type de délibération pose un troisième problème d'ordre : on nous présente cette délibération comme étant de l'argent qui va venir aider des dépenses de fonctionnement pour des enfants de la 1ère circonscription. Il y a là à mon sens une rupture d'égalité de traitement entre les enfants et les habitants d'une commune puisqu'on aboutirait ainsi à ce que les dépenses de centres aérés ou d'équipements de jeunesse des enfants de la rue Colbert soient subventionnées par l'Etat au travers de cette subvention alors que les enfants de Fives ne bénéficieraient pas d'une telle subvention.

Vous voyez bien que nous sommes là dans un système tout à fait archaïque.

Monsieur le Maire - Celui dont vous avez bénéficié le plus souvent parce que dites-vous bien que nous avons été dans l'Opposition beaucoup plus longtemps que vous. Par conséquent, vous avez bénéficié du système.

M. RICHIR - Dans ce contexte, et je conclus, il nous apparaît que ce type de dispositif en tant que tel doit disparaître. L'argent de l'Etat, au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports, doit venir subventionner des dépenses d'équipement pour la ville de Lille.

Je précise que la totalité des sommes qu'il faut admettre en recettes, c'est-à-dire 1 350 000 F, représentent le tiers de la construction d'une salle de sports dans un quartier et qu'il nous paraîtrait beaucoup plus légitime de l'utiliser ainsi plutôt que pour offrir des places de football en année électorale.

Nous nous abstenons sur les deux premières délibérations parce que nous ne voulons pas cautionner cela. Par contre, sur la troisième qui consiste à subventionner l'achat de places de football sur le compte de l'Etat, nous voterons contre.

Monsieur le Maire - Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Monsieur le Maire, je voudrais répondre à Monsieur RICHIR dans le droit fil de l'appel à une certaine déontologie, à une certaine éthique à laquelle il fait référence.

Je ne vais pas être cruel, Monsieur RICHIR. Moi, je ne vais écrire à aucun des bénéficiaires des éventuelles places de football en espérant qu'ils se souviennent de moi, d'autant que ce sont des enfants, au moment du renouvellement du poste de Député.

Par contre, lorsque je suis devenu Député, j'ai eu à faire mettre en œuvre des projets dont certains que vous venez d'évoquer que vous aviez financés dans le cadre de votre réserve parlementaire. Je n'aurai pas la cruauté de rappeler les termes, qui n'étaient certes pas publics mais qui étaient bien orientés de la part du Député qui signifiait que, sur sa réserve parlementaire, il était prêt à aider les associations demanderesse.

Vous, il s'agissait du centre social de Moulins et nous avons mis un an et demi à faire en sorte que ce centre ait l'équipement informatique que vous aviez promis de financer car le dossier avait été mal ficelé à l'origine. Je l'ai assumé et je l'ai assumé en votre nom.

Puisqu'il s'agit d'argent public, il y a deux possibilités pour les Parlementaires qui sollicitent leurs réserves d'apporter leur aide à leurs circonscriptions.

La première possibilité est de le faire directement auprès des bénéficiaires et, si nous le faisons, les choses ne sont pas sues, effectivement, sauf par les bénéficiaires et le Député qui peut en faire l'usage qu'il souhaite auprès de ces bénéficiaires.

.../...

La deuxième façon de le faire, et je vous renvoie aux travaux de la Commission des Finances ici à la Ville où j'ai exposé mon point de vue, c'est que cela se fasse dans la plus grande transparence puisqu'il s'agit d'argent public.

J'ai obtenu, dans le cadre de ma réserve parlementaire, cette année 1 350 000 F. Vous avez la recette de 1 350 000 F qui vient financer des actions naturellement pour des enfants de ma circonscription, il s'agit essentiellement des enfants, je répète que le droit de vote est à 18 ans. Donc, la décision est prise, il n'y aura aucune communication individuelle, c'est de l'argent public qui sert à des politiques publiques, de nature sociale, qui sont menées dans ma circonscription.

Je l'ai précisé l'année dernière, lorsque nous avons fait cette même opération et que nous avons permis à une centaine de petites associations dans les quartiers de bénéficier de cette réserve parlementaire, je vais vous dire comment nous avons pratiqué.

J'ai réuni l'ensemble des élus de la circonscription, Présidents de Conseils de Quartiers et Ville de Faches-Thumesnil, j'ai dit à chacun quel était le montant de la réserve parlementaire. J'ai demandé à chacun de me faire des propositions pour aider les actions sociales. Toutes les associations qui ont bénéficié de cet argent en ont bénéficié au titre des politiques publiques, en toute transparence, avec les délibérations que vous avez votées ici d'ailleurs au Conseil Municipal.

Je considère que quand il s'agit d'argent public, le public a besoin, parce que c'est son argent, de savoir à quoi il est utilisé. Je n'ai jamais voulu, depuis que je suis Parlementaire, et Alain CACHEUX a agi exactement de la même manière en équipant des écoles maternelles de sa circonscription de jeux, je n'ai jamais voulu le faire d'une manière discrétionnaire.

Cela m'honore sans doute par rapport à d'autres pratiques, cela honore surtout une certaine vision que nous devrions partager de la République.

(applaudissements)

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur ROMAN.

Je mets aux voix les délibérations 21, 22 et 23 sur lesquelles vous vous êtes exprimés.

Ceux qui sont d'accord pour les adopter le manifestent en levant la main :

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de l'Intergroupe "pour une nouvelle démocratie municipale".

Contre : l'Intergroupe "pour une nouvelle démocratie municipale" sur la 23.

Abstention : l'Intergroupe "pour une nouvelle démocratie municipale" sur les 21 et 22.

Ils sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés (01/21 et 01/22) et à la majorité (01/23).

Et sur les autres rapports qui sont dans le dossier de Monsieur ROMAN, ceux qui sont d'accord pour les adopter le manifestent en levant la main :

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Je vous remercie.

.../...

01/17 - Budget Primitif 2001 - Programmes d'équipement - Loi du 5 janvier 1988 - Article 15 - Autorisation d'ouverture de crédits.

01/18 - Collège Verlaine - Organisation de séjours linguistiques en Angleterre - Subvention exceptionnelle.

01/19 - Collège Verlaine - Organisation d'une visite du Musée du Louvre - Subvention exceptionnelle.

01/20 - Institut de Relations Internationales et Stratégiques (I.R.I.S.) - Organisation des Troisièmes Journées européennes de Lille Nord - Pas-de-Calais à Lille le 10 mai 2001 - Subvention exceptionnelle.

01/24 - SAEM SORELI. - Opération « Bureau de Poste » rue du Faubourg des Postes à Lille - Renégociation d'un prêt contracté en 1992 - Garantie financière partielle de la Ville.

01/25 - Subventions en annuités versées par le Département - Paiement anticipé.

01/26 - Caisse de Crédit Municipal de Lille - Budget Supplémentaire 2000 - Information.

01/27 - Collège Camus - Organisation d'un séjour dans un centre d'hébergement nature - Subvention exceptionnelle.

01/28 - Soutien de la Ville de Lille au programme d'implantation d'une antenne de la C.A.F. sur le quartier du Faubourg de Béthune 104-106, bd de Metz.

Adoptés.

INFORMATIQUE

01/29 - Marché de téléphonie publique - Lot 2 - Avenant.

Adopté.

DECENTRALISATION

01/30 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

01/31 - Réhabilitation de la mairie de quartier de Fives - Travaux supplémentaires de gros œuvre.

01/32 - Aide du quartier Lille Centre aux activités du "Wagon du Cœur".

Adoptés.

LOSC

01/33 - Budget Primitif 2001 - SAOS LOSC Lille Métropole - Application du protocole d'accord - Subventions.

Adopté.

Nous allons maintenant aller très vite pour terminer cette réunion du Conseil Municipal.

.../...

Il y a un certain nombre de dossiers qui n'ont pas fait l'objet d'inscriptions :

- le dossier n°4 de M. FREMAUX
- le dossier n°7 de M. CALONNE
- le dossier n°8 de M. DELGRANGE.
- le dossier n°11 de Mme BUFFIN
- le dossier n°12 de M. BROCHEN
- le dossier n°13 de M. KANNER
- le dossier n°14 de M. SULMAN
- le dossier n°15 de M. PARGNEAUX
- le dossier n°16 de Mme CAPON
- le dossier n°17 de M. ROUGERIE
- le dossier n°18 de M. BESSON
- le dossier n°19 de Mme DAVIDT
- le dossier n°20 de Mme STANIEC.

Que ceux qui sont d'accord pour adopter ces rapports le manifestent en levant la main :
l'ensemble du Conseil Municipal.

Contre : néant

Abstention : néant

Je vous remercie.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL - RESSOURCES HUMAINES

01/34 - Modalités d'attribution d'un logement de fonction et d'un véhicule de fonction pour nécessité absolue de service et fixation des frais de représentation aux agents occupant un emploi fonctionnel de direction.

Adopté.

Chemise n°7

Rapporteur : Monsieur CALONNE,
Conseiller municipal délégué

.../...

DROITS DE L'HOMME
RELATIONS INTERCULTURELLES - INTEGRATION

01/39 - Subvention de la Ville à l'Association Immigration et Droit des Migrants.

Adopté.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur DELGRANGE,
Conseiller municipal délégué

ACTION HUMANITAIRE

01/40 - Association Cap Humanitaire - Avance sur subvention.

Adopté.

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur le Maire,
en l'absence de Madame BUFFIN
Adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT CULTUREL

01/53 - Prise en charge de frais de mission à l'étranger - Déplacement à Rome pour la Fondation Wicar.

01/54 - Palais des Beaux-Arts - Organisation de l'exposition « Berthe Morisot » en 2002 en coproduction avec la Fondation Pierre Gianadda à Martigny (Suisse).

01/55 - Palais des Beaux-Arts - Réalisation de l'exposition « Lille au XVIIème siècle » - Marché de travaux sur appel d'offres restreint - Lot n°3 emballage et transport des œuvres - Avenant.

01/56 - Palais des Beaux-Arts - Musée de l'Hospice Comtesse - Musée d'Histoire Naturelle Direction du Patrimoine - Restauration et conservation des collections - Lancement de deux appels d'offres.

01/57 - Palais des Beaux-Arts - Convention de mise à disposition de locaux aux Amis des Musées pour l'organisation d'une soirée.

01/58 - Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat liant la Ville de Lille et la Société Transpole.

01/59 - Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat entre la ville de Lille et la FNAC.

01/60 - Palais des Beaux-Arts - Valorisation des Plans-Reliefs - Convention de partenariat avec l'association des villes fortifiées.

01/61 - Palais des Beaux-Arts - Gratuité d'accès au musée pour les adhérents des Ateliers d'Images et d'Arts Plastiques (ARIAP).

01/62 - Palais des Beaux-Arts - Accès gratuit aux musées de Lille le dimanche 1er avril 2001.

01/63 - Palais des Beaux-Arts - Régularisation des conventions de dépôts d'œuvre entre la Ville de Lille et les Villes d'Arras, Valenciennes et Montauban.

.../...

01/64 - Musée d'Histoire Naturelle - Exposition « Ces chers disparus » - Frais liés à la conférence du 26 mars 2001.

01/65 - Musée de l'Hospice Comtesse - Don de Madame BIGO - Acceptation.

01/66 - Musée de l'Hospice Comtesse - Don de Monsieur BERNARDIN - Acceptation.

01/67 - Musée de l'Hospice Comtesse - Dons de Madame Deryckère - Acceptation.

01/68 - Musée de l'Hospice Comtesse - Droits d'entrée, produits divers - Encaissement - Crédits d'emploi.

01/69 - Musée de l'Hospice Comtesse - Prêt d'ektachromes - Droits de reproduction Conditions.

Adoptés.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur BROCHEN,
Adjoint au Maire

ACTION CULTURELLE

01/70 - Faubourg des Musiques - Modification du règlement intérieur.

01/71 - Fête de la Musique - Organisation.

01/72 - Conservatoire National de Région - Avenant aux lots 1-9-13.

Adoptés.

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire

ACTION SOCIALE

01/73 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

01/74 - Subvention municipale dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

01/75 - Avances sur subventions destinées à une association à caractère social - Action Sociale Logement.

Adoptés.

GESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX

01/76 - Réhabilitation de la Salle Brossolette - Quartier des Bois-Blancs - Avenant.

Adopté.

.../...

Chemise n°14

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

ENFANCE - POUPONNIERE
ET CRECHES - PROTECTION DE L'ENFANCE

01/77 - Projet de Quartier de Saint Maurice - Pellevoisin - Versement d'un acompte.

01/78 - Maison de l'Enfant et de la Famille - Rénovation.

01/79 - Centre Social Mosaïque - Extension de la halte garderie.

Adoptés.

Chemise n°15

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Adjoint au Maire

ESPACES VERTS

01/80 - Serre Equatoriale - Modernisation et mise en sécurité du bâtiment - Appel d'offres.

Adopté.

CADRE DE VIE

01/81 - Marché d'entretien des aires et équipements de jeux collectifs de plein air.

Adopté.

ECLAIRAGE PUBLIC

01/82 - Maintenance des installations d'éclairage public sur la commune de Lille et la Commune Associée d'Hellemmes - Marché de prestation de services sur appel d'offres ouvert - Avenant n°3.

Adopté.

Chemise n°16

Rapporteur : Madame CAPON,
Adjoint au Maire

ENSEIGNEMENT - CAISSE DES ECOLES

01/83 - Indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs exerçant dans les écoles publiques - Complément communal égal à la différence entre l'indemnité due et la dotation unitaire - Taux au 1er janvier 2000.

01/84 - Ecoles Jean Bart/Turgot - Construction d'un restaurant scolaire - Lancement de l'appel d'offres et participation financière.

01/85 - Ensemble immobilier "Madame de Staël" - Bâtiment rue d'Isly - Rénovation - Lancement de l'appel d'offres.

01/86 - Réfection des toitures d'écoles - Programmation 2001/2002/2003 - Marché sur appel d'offres.

.../...

01/87 - Réfection des cours des écoles Samain, Lavoisier, Duplex-Cornette et Painlevé - Participation financière.

01/88 - Contrat Educatif Local - Associations - Avances sur subventions 2001.

01/89 - Groupe scolaire La Fontaine/Madame Roland - Rénovation - Modification du contrat de maîtrise d'œuvre de l'architecte et lancement de l'appel d'offres.

Adoptés.

Chemise n°17

Rapporteur : Monsieur ROUGERIE.
Adjoint au Maire

POLICE MUNICIPALE

01/90 - Fourrière Municipale - Expertise et destruction d'un véhicule automobile - Remise gracieuse du titre de recette.

01/91 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais aux propriétaires.

Adoptés.

CIRCULATION STATIONNEMENT - VOIRIE

01/92 - Marché public de plaques de rues (fourniture et pose) - Retrait d'une délibération.

Adopté.

Chemise n°18

Rapporteur : Monsieur le Maire.
en l'absence de Monsieur BESSON
Adjoint au Maire

ACTION SPORTIVE

01/93 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

01/94 - Subventions de pratique de haut-niveau - Première répartition - Année sportive 2000-2001.

01/95 - Lilliades 2000 - Admission en recettes de la subvention départementale.

01/96 - Implantation d'un complexe de loisirs et sportif avenue Butin - Avenant au bail emphytéotique.

Adoptés.

.../...

Chemise n°19

Rapporteur : Madame DAVIDT,
Adjoint au Maire

TOURISME

01/97 - 5ème édition du Festival des Excellences - Convention avec la Ville de Lille et l'Association des Excellences Nord/Pas-de-Calais.

Adopté.

PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVE

01/98 - Hôtel de Ville - Extension - Avenant aux lots 1-6-10.

01/99 - Beffroi de l'Hôtel de Ville - Travaux de mise en valeur touristique - Avenant aux lots 4 -6.

Adoptés.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame STANIEC,
Conseiller municipal délégué

JEUNESSE

01/100 - Création d'une piste de Roller, rue Lazare Garreau - Quartier de Lille-Sud.

01/101 - Avenant au marché - Construction du Club Léo Lagrange à Lille-Sud.

Adoptés.

Nous allons maintenant voir rapidement un certain nombre de rapports.

Sur les rapports de Monsieur VAILLANT, Monsieur Loïc LESERRE fait une proposition.
Vous avez la parole.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur VAILLANT,
Conseiller municipal délégué

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

01/35 - Festival « Les Transphotographiques de Lille » - 3 au 17 mai 2001 - Invitation de photographes des villes jumelées - Demande d'aide financière.

01/36 - Association Lille - Cologne - Erfurt - Soutien financier des manifestations prévues en 2001.

Adoptés.

M. LESERRE - Monsieur le Maire, je veux rester dans cette note d'unanimité puisque, en soutenant l'action de Lille-Cologne-Erfurt, la Ville de Lille marque son juste attachement aux liens qu'elle a su tisser avec l'Allemagne.

Cet engagement qui est proposé ce soir dans le dossier de M. VAILLANT ne peut pas se faire sans rappeler l'injuste sort qui semble attendre le Goethe Institut à Lille.

.../...

Je sais les combats que vous avez menés, M. le Maire, en 1999 lorsque, déjà, le Goethe Institut était menacé.

Monsieur le Maire - On l'a sauvé.

M. LESERRE - Je rappelle simplement que lorsqu'il a ouvert ses portes en 1957 à Lille, le Goethe Institut était porteur d'un double symbole : le symbole de la réconciliation tout d'abord et le symbole de la construction européenne ensuite.

Depuis plus de quarante ans, cet institut culturel œuvre avec efficacité pour la connaissance et la diffusion de la civilisation allemande mais aussi, il faut le rappeler, pour la fructueuse rencontre des cultures et de la richesse respective.

A ce titre, je crois que nous sommes tous d'accord pour dire ce soir que le Goethe Institut participe à l'ambition européenne de notre région et de notre ville.

Et puisque ce soir c'est apparemment la soirée des poètes, je voudrais simplement dire que Goethe aimait rappeler pour sa part qu'une vie inutile était une mort anticipée.

Je crois que l'immense travail du Goethe Institut n'était pas inutile et qu'il ne mérite pas une mort anticipée.

Je souhaiterais donc que ce soir, dans le dossier de Monsieur VAILLANT, soit ajoutée une petite motion collective de la Ville de Lille, du Conseil Municipal qui pourrait se formuler de la manière suivante :

« Conscient et fier du rôle essentiel joué par le Goethe Institut dans la connaissance et la diffusion de la culture allemande, le Conseil Municipal de Lille souhaite que tout soit mis en œuvre pour la sauvegarde de cet institut culturel qui participe à une construction de l'identité européenne dans sa diversité. »

Merci pour eux et merci pour votre accord.

Monsieur le Maire - Merci.

Il y avait déjà eu une alerte, j'étais intervenu, on l'avait sauvé. Maintenant, je rencontrerai la Directrice du Goethe Institut, j'interviendrai et j'aurai peut-être des propositions à faire, autant de la Communauté Urbaine que de la Ville de Lille, en accord avec le prochain Maire de Lille.

Par conséquent, nous sommes sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne la sauvegarde de ce Goethe Institut.

Ceux qui sont d'accord pour voter cette motion le manifestent en levant la main : l'ensemble du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte

Je vous remercie.

Pour le dossier n°6, c'est Monsieur BURIE qui en est le rapporteur mais Monsieur CUCHEVAL veut dire un mot.

.../...

Chemise n°6

Rapporteur : Monsieur BURIE,
Conseiller municipal délégué

ACHATS PUBLICS

01/37 - Fourniture de produits d'hygiène et de nettoyage en milieu collectif destinés au fonctionnement des services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2001-2002.

01/38 - Exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude des bâtiments communaux de Lille et Lille-Hellemmes - Appel d'offres restreint - Avenant n°1.

Adoptés.

M. CUCHEVAL - Merci, Monsieur le Maire.

Il s'agit davantage d'une communication qui a trait à la personne de Monsieur BURIE plutôt qu'à ses dossiers.

Je voulais informer le Conseil Municipal et le public qui nous fait l'amitié d'être avec nous d'une bonne nouvelle.

Lors des prochains scrutins cantonaux et municipaux, les bureaux de vote de la ville de Lille seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Connaissant les conditions architecturales de l'installation de ces bureaux, c'est une performance qui est due, d'une part, à l'efficacité du service de la Ville, mais aussi, d'autre part, au concours très actif de Monsieur BURIE, Conseiller Municipal délégué chargé des élections.

(applaudissements)

Je voulais donc le remercier publiquement et très chaleureusement et je pense que Lille est ainsi, un peu mieux qu'hier, une ville plus citoyenne et plus solidaire. C'est très bien ainsi et c'est ce que nous souhaitons.

Monsieur le Maire - Il faut dire que nos concitoyens et nos concitoyennes, en particulier ceux qui sont handicapés pourront aller voter. C'est une invitation pour que tout le monde vote.

Merci, Monsieur BURIE. Vous terminez sur un final extraordinaire, cher Christian.

Dossier n°9. On m'a dit que le Front National votait contre l'Association Le Nouveau Planning Familial du Nord. Versement d'un acompte.

Il s'agit tout simplement du versement d'un acompte à une association digne. Et vous êtes contre ?

Chemise n°9

Rapporteur : Madame HENAUT,
Conseiller municipal délégué

DROITS DE LA FEMME

01/41 - Association "Le Nouveau Planning Familial du Nord" - Versement d'un acompte.

.../...

M. BERNARD - Je vais vous expliquer, Monsieur le Maire, en deux mots. Il y a un problème de fond comme un problème de forme sur ce dossier.

Le problème de forme c'est le fait que vous ayez souhaité que le budget municipal soit adopté au mois de mars ou au mois d'avril. Effectivement, cela pose des problèmes de fonctionnement à un certain nombre d'associations alors que si on avait voté le budget avant le 31 décembre, d'autres collectivités s'y sont engagées et le pratiquent, on n'aurait pas eu ce genre de délibération d'attente.

Autre problème de forme : pourquoi ce type de dossier alors que bon nombre d'associations, elles doivent se compter en centaines sur Lille, ont ce type de problème en matière de traitements de personnels. Il y a là une discrimination qui peut uniquement s'expliquer par un affichage électoral.

Enfin, sur le fond du dossier, j'avoue que je ne me sens pas partisan de la planification à la chinoise.

(réaction dans l'assemblée)

Je vais vous parler non seulement en tant qu'élu local mais aussi en tant que père de famille, Monsieur le Maire. C'est quelque chose que vous pourrez peut-être comprendre. Oui, j'ai quatre garçons.

Monsieur le Maire - Là, vous vous adressez aux femmes ...

M. BERNARD - Si ma femme était là, elle vous le dirait ...

Monsieur le Maire - Le Planning Familial, jusqu'à maintenant concerne moins les hommes que les femmes.

M. BERNARD - C'est vrai mais c'est une question de couple aussi, Monsieur le Maire. Je ne nie pas le drame que peuvent connaître certaines femmes, simplement, je crois qu'il y a beaucoup d'associations qui accompagnent les femmes dans leur écoute, sans a priori, et qui donnent aussi une solution à certaines grossesses difficiles.

Monsieur le Maire - Mais, Monsieur BERNARD, les associations sont libres et puis nos concitoyens et concitoyennes peuvent fréquenter les associations de leur choix.

M. BERNARD - Et la Ville est libre de les financer également.

Monsieur le Maire - Le Planning Familial est une association digne, la Ville l'a toujours subventionnée. Dans cette période difficile, elle manque de moyens. Le budget sera voté un peu plus tard à cause des élections, il est normal qu'on verse un acompte.

Ceux qui sont d'accord pour le faire le manifestent en levant la main :

Pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Contre : le Front National

Abstention : néant

.../...

En tout cas, vous faites comme vous l'entendez et le Conseil Municipal fait aussi comme il l'entend. Nous avons approuvé l'acompte au Planning Familial.

Adopté à la majorité.

Chemise n°10. Monsieur CACHEUX, vous avez vos dossiers. Vous ne souhaitez pas intervenir, il n'y a pas d'observations particulières.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

HABITAT

01/42 - Vente de patrimoine immobilier par la SA H.L.M. Crédit Immobilier de France à Lille.

01/43 - Programme 2000 « Maintien des courées » - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert.

01/44 - Ravalement de façades - Subventions.

ACTION FONCIERE

01/45 - Immeuble sis à Lille 73, quai de l'Ouest, 30, cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Monsieur JOIGNY.

01/46 - Immeuble sis à Lille 82, quai de l'Ouest, 6, cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Monsieur et Madame DEMOL.

01/47 - Immeuble sis à Lille 77, quai de l'Ouest, 23, cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Monsieur et Madame CHARTRER.

01/48 - Immeuble sis à Lille 82, quai de l'Ouest, 10, cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Madame HOUTTE.

01/49 - Immeuble sis à Lille 78, quai de l'Ouest - Achat par la Ville de Lille à Monsieur DAIRE et Madame HOTOIS.

01/50 - Immeuble sis à Lille 79, quai de l'Ouest - Achat par la Ville de Lille à Monsieur DUNE.

01/51 - Immeuble sis à Lille 20 rue Jean Jaurès - Achat par la Ville à Monsieur DEBERT.

01/52 - Achat en l'état futur d'achèvement à la SCI « Parc des Dondaines » d'un local situé en rez-de-chaussée de l'immeuble à construire sur des parcelles sises à Lille rues Eugène Jacquet et du Faubourg de Roubaix.

M. CACHEUX - Ils sont excellents, Monsieur le Maire ...

Monsieur le Maire - Monsieur CACHEUX a bien raison d'être content de lui.

Ceux qui sont d'accord pour les adopter le manifestent en levant la main : l'ensemble du Conseil Municipal.

Contre : néant

.../...

J'ai pu participer d'abord comme Premier Adjoint de 1971 à 1973 à 11 Conseils Municipaux.

J'ai ensuite, de 1973 à 2001, présidé 182 Conseils Municipaux. Et je pense que j'ai présidé tous les Conseils Municipaux, même lorsque j'étais Premier Ministre.

Nombre de délibérations, c'est notre travail collectif, de 1973 à 2001 : 19 153 délibérations où s'est inscrit l'avenir de Lille et de nos concitoyens et concitoyennes.

Je ne voudrais pas faire un discours officiel. Il se fait que, quoi qu'il arrive, je serai sans doute le doyen d'âge lorsqu'on élira le Maire. Par conséquent, j'aurai l'occasion de faire un discours et de m'adresser à ma ville et aux Lillois et aux Lilloises, et naturellement au nouveau Maire, cela va de soi.

Aujourd'hui, nous sommes en campagne les uns et les autres, je n'ai pas envie de faire un bilan. On en a parlé un peu chemin faisant mais chacun a en tête le bilan de cette ville et de ces trente ans.

Je n'ai pas envie de parler de projets, je continue à rêver pour ma ville et je continuerai toujours. Il y a des rêves que je garderai pour moi et d'autres que je partagerai peut-être ailleurs. Bref, ce n'est pas le moment d'en parler.

Je veux observer une certaine réserve républicaine, même si chacun ici connaît mes préférences et mes choix, ce qui est tout à fait normal. Mais je veux respecter tout à fait le jeu démocratique puisqu'on est en campagne, chacun a son projet, on le défend devant les Lillois et les Lilloises. Cela me paraît tout à fait normal.

Ce soir, j'ai envie de m'exprimer davantage avec le cœur, c'est-à-dire d'exprimer mon amitié, mon estime et d'abord d'exprimer ma fidélité à la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

Ma fidélité à Augustin LAURENT qui a été Maire avant moi pendant 18 ans. C'était un Maire tout à fait remarquable, un modèle de ce qu'était la France dans cette première période du XXème siècle et de la fin du XIXème. Vous savez quel Maire il a été et je lui exprime une fidélité à sa mémoire qui n'a jamais été défaillante.

Je veux exprimer ma fidélité également à Arthur CORNETTE, cet instituteur républicain qui était le Maire d'Hellemmes et qui a accepté d'emblée cet élargissement vers Hellemmes. Je veux saluer sa mémoire.

Saluer celle de Guy DEBEYRE, celle de Marceau FRISON, celle d'Etienne CAMELOT, celle de Claude SYLARD, celle de Godeleyne PETIT, celle de Joseph LUSSIEZ. Je pourrais en citer bien d'autres. Je pense que ces noms que j'évoque sont des noms que, vous aussi, vous avez au cœur parce qu'ils n'ont pas seulement été des Adjoints brillants, ils ont été aussi des hommes et des femmes que nous avons aimés les uns et les autres et qui ont donné une dimension particulière à leur mandat.

Je voudrais exprimer aussi ma gratitude à celles et ceux qui sont dans cette salle et qui sont d'anciens membres du Conseil Municipal, que dis-je, d'anciens Adjoints, je vois Monique BOUCHEZ, Rachel MERESSE, et puis il y en a bien d'autres auxquels je pense, je ne vais pas vous les citer tous.

.../...

Abstention : néant

Ils sont adoptés.

J'en ai terminé. Nous arrivons à la fin de ce Conseil Municipal. Je vais donner la parole à Martine AUBRY.

Mme AUBRY - Monsieur le Maire, juste quelques mots si vous le permettez.

Vous avez commencé ce Conseil en disant qu'il s'agissait d'un Conseil ordinaire. Effectivement, nous avons travaillé comme dans un Conseil ordinaire, sous votre autorité, comme cela a été le cas tout au long de ce mandat, même si, et cela est sans doute bien naturel, certaines interventions n'étaient pas totalement étrangères aux élections des 11 et 18 mars.

Même si vous avez dit que c'était un Conseil ordinaire, nous savons tous ici que c'est un Conseil exceptionnel puisque c'est le dernier que vous présidez en tant que Maire de Lille, parce que vous l'avez souhaité ainsi.

Même si je sais que ce n'est pas le moment des grands bilans ou des longs discours, je voudrais néanmoins dire simplement que cette métamorphose de Lille dont tout le monde parle et que les Lillois et les Lilloises vivent, nous vous la devons.

Vous êtes évidemment l'architecte de cette métamorphose, celui qui a, peut-être plus tôt que d'autres, pensé, rêvé à ce que devait être sa ville, la ville de Lille.

Je dis plus tôt que d'autres mais je dirai aussi contesté par d'autres, comme l'a très bien rappelé Bernard ROMAN tout à l'heure. Vous avez effectivement su rêver l'avenir de votre ville, vous l'avez pensé et vous l'avez surtout fait.

C'est la raison pour laquelle je souhaite, au nom de tous mes collègues du Conseil Municipal, je pense, de la Majorité comme de l'Opposition, je ne veux évidemment ici me mettre à la place de personne, comme de l'ensemble des Conseillers de Quartiers qui sont ce soir très nombreux, et je pense qu'ils sont là pour vous, Monsieur le Maire, et comme l'ensemble des Lillois qui sont ici, tout simplement, on reparlera de tout cela, de votre œuvre et de tout ce que vous doit la ville de Lille, mais tout simplement vous dire merci, merci pour Lille, merci pour les Lilloises et les Lillois.

(très vifs applaudissements)

Monsieur le Maire - Chère Martine, Madame la Ministre, je n'oublie pas ce titre qui a été le vôtre.

Oui, c'est vrai, on peut dire avec Eddy Mitchell que c'est la dernière séance, puisque vous avez parlé des poètes, on peut parler des musiciens et des chanteurs. On peut dire avec Alphonse Daudet que c'est la dernière classe, qui est un merveilleux conte, un merveilleux récit. L'instituteur a fait sa classe comme si de rien n'était et, à la fin, il a écrit sur le tableau « C'est ma dernière classe. Vive la France ! ». C'était dans un contexte très particulier, vous connaissez ce conte d'Alphonse Daudet.

C'est vrai, c'est ma dernière séance, c'est ma dernière classe.

D'abord, des statistiques.

.../...

En saluant le Directeur Général, je veux naturellement saluer tous les Secrétaires Généraux qui l'ont précédé.

Mlle INGLEBERT, Vous vous en souvenez ...

Ensuite, Michel DELEBARRE qui a été, lui aussi, Secrétaire Général.

Augustin AUFFRAY qui est maintenant en retraite à Quimper.

Jean-Claude FONTA.

Et, au-delà des Secrétaires Généraux, il y a les Secrétaires Généraux Adjointes que je veux remercier.

Mes Directeurs de Cabinet. J'ai fait des Directeurs de Cabinet une institution. Que voulez-vous, quand on veut être décentralisateur, il faut beaucoup déléguer comme je l'ai fait. Mais il faut quand même être centralisateur, cela est absolument nécessaire pour qu'il y ait une cohésion, une unité pour la bonne marche d'une grande maison comme celle-ci. Et quand on préside à la fois cette grande maison et la Communauté Urbaine, il est absolument nécessaire de resserrer. Plus on ventile, plus on distribue les responsabilités, plus on doit, sur la décision, essayer de centraliser, de coordonner.

Alors, merci à Maurice AMIOT, merci à Bernard ROMAN, merci à André VANDERSCHULDEN qui ont été mes Directeurs de Cabinet. A Thierry LATASTE qui poursuit une brillante carrière préfectorale.

Et Bernard MASSET qui est une institution à lui tout seul. Je lui ai dit « il faudrait que tu sois élu ». Je suis persuadé que tout le monde aurait été d'accord. Il ne veut pas, il est modeste, paraît-il, il se cache derrière le secret du pouvoir.

En tous les cas, je veux le saluer parce que Directeur de Cabinet à la Mairie, Directeur de Cabinet à la Communauté Urbaine, vous savez, ce sont ces rouages qui ont fonctionné pendant des années, rouages indispensables aux côtés des Secrétaires Généraux, des Adjointes, aux côtés de tous ceux qui travaillent avec moi.

Je veux y associer Véronique DAVIDT qui est une fidèle collaboratrice et qui a passé beaucoup d'heures pour la Ville, quand mon emploi du temps était chargé, en semaine, à Paris, nécessairement, il fallait travailler le samedi et le dimanche. Merci à vous. Je tiens à vous manifester mon très respectueux, très fidèle et très amical attachement.

Voilà ce que je voulais vous dire.

Je me permets d'ajouter la presse, la presse régionale, la presse nationale. Ils trouvent toujours qu'on est un peu long dans nos réunions du Conseil Municipal. Je dis cela gentiment ... Mais c'est bien parce qu'ils rendent compte de tout ce que l'on dit. Je les remercie très vivement. Ils ont beaucoup de talent, c'est un métier très difficile.

Ceux qui ont des fonctions comme les nôtres, aussi bien politiques que des fonctions institutionnelles, comme celles d'être Maire, finalement, ceux avec qui c'est l'éternel va-et-vient, c'est naturellement la presse.

Alors, qu'ils soient remerciés.

.../...

Je veux penser aussi à ceux qui ne seront pas présents sur notre liste, ou bien c'est le renouvellement qui oblige ou bien c'est le choix qu'ils ont fait : Mme BUFFIN, M. DEMAILLE, M. BROCHEN, M. FLORENCE, Mme MATTIGHELLO, Daniel BARBAROSSA, Ivan RENAR, Christian BURIE, Raymond VAILLANT, Paul BESSON, Jacques DEBIEVE, Caroline CHARLES, Jean-Claude SABRE, Bouziane DELGRANGE.

Je ne veux pas oublier les Conseillers de l'Opposition mais je ne sais pas exactement quels sont ceux qui font partie de votre liste. En tous les cas, pour ceux qui ont été avec nous et qui doivent nous quitter, je veux exprimer les mêmes sentiments que j'ai vis-à-vis de ceux que j'ai cités. Mais, réellement, je ne sais pas quels sont ceux qui partent ou qui ont décidé de partir. Qu'ils sachent que je suis également avec eux.

Je veux exprimer ma gratitude aux Conseillers de Quartiers qui sont avec nous, fidèles, et qui ont participé à toutes ces réunions. Je sais qu'être membre du Conseil Municipal, c'est lourd, c'est dur, il y a les commissions, mais enfin, on est honoré, on est membre du Conseil. Conseiller de Quartier, c'est une création lilloise qui n'a pas eu le "label officiel". Mais vous l'aurez, "le label officiel", et j'espère bien que la prochaine loi qui sera prise en juin prochain, qui est déjà préparée par le Ministre de l'Intérieur, va consacrer officiellement la création des Conseils de Quartiers. Je m'en félicite. En tous les cas, je les salue et je les remercie.

Je veux naturellement, vis-à-vis des deux villes associées, Monsieur le Maire de Lomme, je veux à la fois saluer votre prédécesseur, Arthur NOTEBART, et saluer le Maire de Lomme, Yves DURAND, qui, avec courage parce que cela aussi est un pari -il y a eu beaucoup de courageux dans la conduite de la ville et de la métropole- a fait le choix qui est le sien, ce n'est pas aussi simple que cela. Enfin, je tiens à lui exprimer non pas seulement ma gratitude mais également, il le sait, mon attachement très amical. Je le connais depuis bien des années, on a mené des combats politiques ensemble, je suis heureux de le dire.

Je voudrais dire la même chose au Maire d'Hellemmes. Il est absent ce soir mais chacun sait que, auprès d'Arthur CORNETTE, il a fait un travail considérable, tout à fait admirable, avec aussi un très grand courage. Par conséquent, je veux lui dire également mon attachement très amical et fidèle.

Et puis, le personnel municipal. Je dois dire que j'ai beaucoup apprécié son attitude lors de la présentation des vœux, la façon dont il s'est levé, la façon dont il a applaudi, la façon dont il a marqué son attachement à son Maire. Je dois dire que j'en ai été très touché.

Monsieur le Directeur Général, je vous prie de bien vouloir l'en remercier.

Quand je dis « le personnel municipal », c'est l'ensemble des membres du personnel municipal bien entendu, dans tous leurs grades et responsabilités, je ne fais pas de différence, je n'en ai jamais fait sur ce plan-là.

Je veux saluer le Directeur Général, Monsieur Régis CAILLAU, et vos Adjoints. Personnellement, je vous connais aussi de longue date. Nous avons été dans des associations de jeunesse, vous étiez un jeune moniteur de colonies de vacances et j'en avais la responsabilité. Finalement, la Ville de Lille, c'est un peu une colonie de vacances ... Il y a simplement un peu plus de monde, dans les colonies, il y avait une cinquantaine ou une centaine de personnes, ici, il y en a 3 000 ... mais on a gardé un peu cet esprit. C'est un peu cela le secret de certaines de nos opérations et de nos comportements.

.../...

Je veux penser aussi à ceux qui ne seront pas présents sur notre liste, ou bien c'est le renouvellement qui oblige ou bien c'est le choix qu'ils ont fait : Mme BUFFIN, M. DEMAILLE, M. BROCHEN, M. FLORENCE, Mme MATTIGHELLO, Daniel BARBAROSSA, Ivan RENAR, Christian BURIE, Raymond VAILLANT, Paul BESSON, Jacques DEBIEVE, Caroline CHARLES, Jean-Claude SABRE, Bouziane DELGRANGE.

Je ne veux pas oublier les Conseillers de l'Opposition mais je ne sais pas exactement quels sont ceux qui font partie de votre liste. En tous les cas, pour ceux qui ont été avec nous et qui doivent nous quitter, je veux exprimer les mêmes sentiments que j'ai vis-à-vis de ceux que j'ai cités. Mais, réellement, je ne sais pas quels sont ceux qui partent ou qui ont décidé de partir. Qu'ils sachent que je suis également avec eux.

Je veux exprimer ma gratitude aux Conseillers de Quartiers qui sont avec nous, fidèles, et qui ont participé à toutes ces réunions. Je sais qu'être membre du Conseil Municipal, c'est lourd, c'est dur, il y a les commissions, mais enfin, on est honoré, on est membre du Conseil. Conseiller de Quartier, c'est une création lilloise qui n'a pas eu le "label officiel". Mais vous l'aurez, "le label officiel", et j'espère bien que la prochaine loi qui sera prise en juin prochain, qui est déjà préparée par le Ministre de l'Intérieur, va consacrer officiellement la création des Conseils de Quartiers. Je m'en félicite. En tous les cas, je les salue et je les remercie.

Je veux naturellement, vis-à-vis des deux villes associées, Monsieur le Maire de Lomme, je veux à la fois saluer votre prédécesseur, Arthur NOTEBART, et saluer le Maire de Lomme, Yves DURAND, qui, avec courage parce que cela aussi est un pari -il y a eu beaucoup de courageux dans la conduite de la ville et de la métropole- a fait le choix qui est le sien, ce n'est pas aussi simple que cela. Enfin, je tiens à lui exprimer non pas seulement ma gratitude mais également, il le sait, mon attachement très amical. Je le connais depuis bien des années, on a mené des combats politiques ensemble, je suis heureux de le dire.

Je voudrais dire la même chose au Maire d'Hellemmes. Il est absent ce soir mais chacun sait que, auprès d'Arthur CORNETTE, il a fait un travail considérable, tout à fait admirable, avec aussi un très grand courage. Par conséquent, je veux lui dire également mon attachement très amical et fidèle.

Et puis, le personnel municipal. Je dois dire que j'ai beaucoup apprécié son attitude lors de la présentation des vœux, la façon dont il s'est levé, la façon dont il a applaudi, la façon dont il a marqué son attachement à son Maire. Je dois dire que j'en ai été très touché.

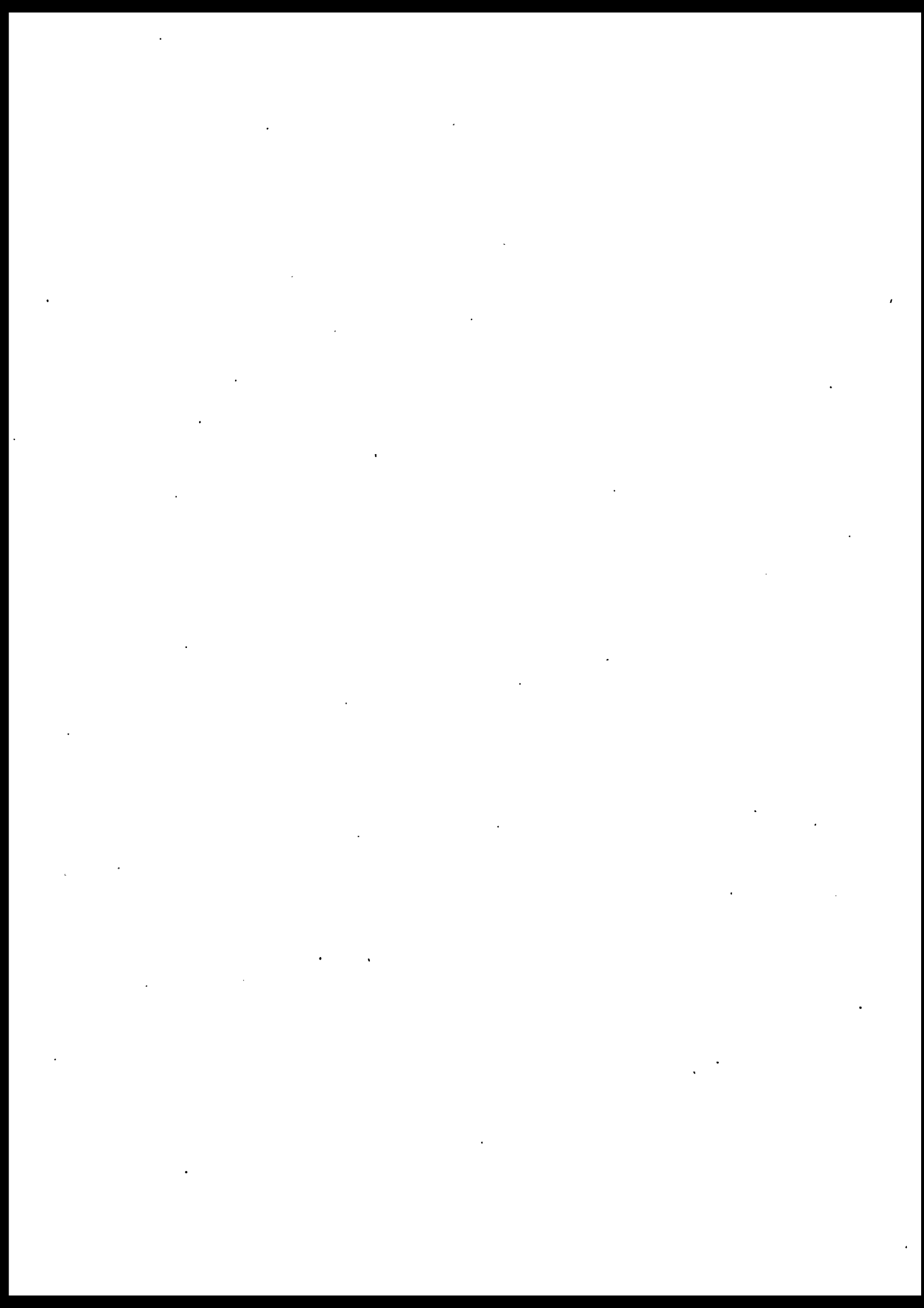
Monsieur le Directeur Général, je vous prie de bien vouloir l'en remercier.

Quand je dis « le personnel municipal », c'est l'ensemble des membres du personnel municipal bien entendu, dans tous leurs grades et responsabilités, je ne fais pas de différence, je n'en ai jamais fait sur ce plan-là.

Je veux saluer le Directeur Général, Monsieur Régis CAILLAU, et vos Adjoints. Personnellement, je vous connais aussi de longue date. Nous avons été dans des associations de jeunesse, vous étiez un jeune moniteur de colonies de vacances et j'en avais la responsabilité. Finalement, la Ville de Lille, c'est un peu une colonie de vacances ... Il y a simplement un peu plus de monde, dans les colonies, il y avait une cinquantaine ou une centaine de personnes, ici, il y en a 3 000 ... mais on a gardé un peu cet esprit. C'est un peu cela le secret de certaines de nos opérations et de nos comportements.

.../...

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific content can be transcribed.]



Je dois des remerciements particuliers parce qu'ils ont été très chouettes dans la façon dont ils ont parlé de mon départ. Je me suis fait tirer le portrait un peu partout. Hier, j'étais dans Le Monde, dans Libération, chacun avec son style. Le style aussi de la presse régionale. Je les en remercie très vivement.

Je veux bien entendu y associer les radios et les télévisions.

Puisque j'en suis à la presse, je veux simplement dire que FRANCE 3 a éprouvé le besoin de faire un film qui sera présenté au Nouveau Siècle le 29 mars, en avant-première. Il sera diffusé ultérieurement par FRANCE 3 sur la chaîne nationale. C'est un film d'une heure.

J'ajoute, -permettez-moi cette petite coquetterie un peu légitime-. en répondant à cette demande, j'ai eu le péché d'accepter de faire ce film. J'ai accepté aussi de me faire "tirer le portrait" par un de nos plus grands portraitistes français Avigdor ARIKHA. Je remercie Madame BUFFIN, je remercie aussi le Conservateur, qui ont fait un peu pression pour qu'on réalise ce portrait.

Tout à l'heure, on a retiré le petit drapeau qui avait été posé sur cette peinture. A propos de cette peinture, j'entends tout, je suis habitué à capter les bruits, il plaît aux uns, il ne plaît pas aux autres, là-dessus, je suis blindé. Les peintures, les sculptures, c'est toujours un problème, cela plaît aux uns, cela ne plaît pas aux autres ...

A la fin de la séance, le vin d'honneur habituellement servi au fond du hall, le sera au salon d'honneur puisque c'est le dernier Conseil et vous verrez le portrait. Je le dis aussi pour le public, tous les Lillois qui sont avec nous ce soir.

Je veux aussi exprimer ma gratitude au public sympathique de Lillois et de Lilloises et même à ceux qui sont d'ailleurs. Ces personnes qui sont avec nous et qui nous ont accompagnés dans tous nos Conseils Municipaux.

Quand je dis à mes collègues au Sénat, ou avant à l'Assemblée Nationale, le nombre de personnes présentes aux Conseils Municipaux de Lille ... En général, on laisse une porte entrouverte, il y a une dizaine de personnes, alors qu'ici, ce n'est pas comme cela. On est toujours plus nombreux et il y a une atmosphère très particulière, c'est toujours une représentation, c'est une séance du Conseil Municipal de Lille. On ne fait pas tout à fait les choses comme ailleurs.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je voudrais donc terminer là, en vous donnant rendez-vous bien entendu le 25 mars puisque il appartiendra ce jour là au prochain Conseil de désigner le Maire et les Adjoints.

Je me suis efforcé de tenir un Conseil Municipal comme pour la dernière classe, c'est-à-dire ordinaire, comme les autres. Il y a quand même eu quelques petits changements qui traduisaient des événements particuliers, mais c'est la même chose dans la dernière classe.

Vous avez beaucoup parlé des poètes, on a parlé de MUSSET, de GOETHE, et même d'autres. Il est rare au Conseil Municipal de parler ainsi des poètes.

Je voudrais terminer aussi avec un poète, je vais prendre APOLLINAIRE qui dit ceci :

.../...

Je dois des remerciements particuliers parce qu'ils ont été très chouettes dans la façon dont ils ont parlé de mon départ. Je me suis fait tirer le portrait un peu partout. Hier, j'étais dans Le Monde, dans Libération, chacun avec son style. Le style aussi de la presse régionale. Je les en remercie très vivement.

Je veux bien entendu y associer les radios et les télévisions.

Puisque j'en suis à la presse, je veux simplement dire que FRANCE 3 a éprouvé le besoin de faire un film qui sera présenté au Nouveau Siècle le 29 mars, en avant-première. Il sera diffusé ultérieurement par FRANCE 3 sur la chaîne nationale. C'est un film d'une heure.

J'ajoute, -permettez-moi cette petite coquetterie un peu légitime-. en répondant à cette demande, j'ai eu le péché d'accepter de faire ce film. J'ai accepté aussi de me faire "tirer le portrait" par un de nos plus grands portraitistes français Avigdor ARIKHA. Je remercie Madame BUFFIN, je remercie aussi le Conservateur, qui ont fait un peu pression pour qu'on réalise ce portrait.

Tout à l'heure, on a retiré le petit drapeau qui avait été posé sur cette peinture. A propos de cette peinture, j'entends tout, je suis habitué à capter les bruits, il plaît aux uns, il ne plaît pas aux autres, là-dessus, je suis blindé. Les peintures, les sculptures, c'est toujours un problème, cela plaît aux uns, cela ne plaît pas aux autres ...

A la fin de la séance, le vin d'honneur habituellement servi au fond du hall, le sera au salon d'honneur puisque c'est le dernier Conseil et vous verrez le portrait. Je le dis aussi pour le public, tous les Lillois qui sont avec nous ce soir.

Je veux aussi exprimer ma gratitude au public sympathique de Lillois et de Lilloises et même à ceux qui sont d'ailleurs. Ces personnes qui sont avec nous et qui nous ont accompagnés dans tous nos Conseils Municipaux.

Quand je dis à mes collègues au Sénat, ou avant à l'Assemblée Nationale, le nombre de personnes présentes aux Conseils Municipaux de Lille ... En général, on laisse une porte entrouverte, il y a une dizaine de personnes, alors qu'ici, ce n'est pas comme cela. On est toujours plus nombreux et il y a une atmosphère très particulière, c'est toujours une représentation, c'est une séance du Conseil Municipal de Lille. On ne fait pas tout à fait les choses comme ailleurs.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je voudrais donc terminer là, en vous donnant rendez-vous bien entendu le 25 mars puisque il appartiendra ce jour là au prochain Conseil de désigner le Maire et les Adjointes.

Je me suis efforcé de tenir un Conseil Municipal comme pour la dernière classe, c'est-à-dire ordinaire, comme les autres. Il y a quand même eu quelques petits changements qui traduisaient des événements particuliers, mais c'est la même chose dans la dernière classe.

Vous avez beaucoup parlé des poètes, on a parlé de MUSSET, de GOETHE, et même d'autres. Il est rare au Conseil Municipal de parler ainsi des poètes.

Je voudrais terminer aussi avec un poète, je vais prendre APOLLINAIRE qui dit ceci :

.../...

« Passe, passons, puisque tout passe »

Nous nous retournerons souvent ».

Et moi, je me retournerai vers le beffroi, vers Lille, vers les Lillois et vers vous,
Chère Martine.

(très vifs applaudissements)

C'était mon dernier Conseil Municipal.

La séance est levée.

(Séance levée à 19 h 40).